



HAL
open science

Espaces funéraires et mobiliers en Champagne-Ardenne durant l'Antiquité tardive

Cécile Paresys, Isabelle Le Goff, Anne Ahü-Delor, Aurore Louis, Bérangère
Fort

► **To cite this version:**

Cécile Paresys, Isabelle Le Goff, Anne Ahü-Delor, Aurore Louis, Bérangère Fort. Espaces funéraires et mobiliers en Champagne-Ardenne durant l'Antiquité tardive. *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est - Actualité de la recherche*, 2010, Chalons-en-Champagne, France. pp.11-34. hal-01489258

HAL Id: hal-01489258

<https://inrap.hal.science/hal-01489258v1>

Submitted on 14 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II

Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est -
Actualité de la recherche



Textes réunis par Nathalie Achard-Corompt, Michel Kasprzyk,
avec la coll. de Bérange Fort

ESPACES FUNÉRAIRES ET MOBILIERS EN CHAMPAGNE-ARDENNE DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Cécile PARESYS*, Isabelle LE GOFF** avec la participation d'Anne DELOR-AHÜ***,
Aurore LOUIS****, Bérangère FORT*****

Mots-clés Champagne-Ardenne, Antiquité tardive, pratiques funéraires, traitement du corps, incinération, inhumation, organisation spatiale, enclos, sexe, âge au décès, céramique, verre, instrumentum.

Keywords Champagne-Ardenne, Late Antiquity, funerary practices, treatment of the body, incineration, inhumation, spatial organization, enclosure, sex, age at death, ceramic, glass, instrumentum.

Schlüsselwörter Champagne-Ardenne, Spätantike, Bestattungssitten, Behandlung des Körpers, Brandbestattung, Körperbestattung, Raumorganisation, Umfriedung, Geschlecht, Sterbealter, Keramik, Glas, instrumentum.

Résumé Cet article cherche à mettre en évidence les critères de l'organisation des espaces funéraires à la fin de l'Antiquité. Parmi les éléments structurant l'espace funéraire, le fossé d'enclos comme élément de délimitation ou lieu de dépôt d'objets semble un principe de moins en moins opérant. Le critère de l'âge au décès intervient en particulier lors du choix de l'emplacement de la tombe et du traitement du corps tandis que les dépôts de mobiliers semblent au contraire peu liés à l'âge du défunt, à l'exception de certains objets à valeur apotropaïque, plus fréquents dans les tombes de sujets immatures. En revanche, le genre ne semblerait jouer qu'un faible rôle et peu influencer la composition des dépôts d'objets en terre cuite ou en verre. Les nuances se perçoivent néanmoins pour les services à boire, fréquents et de volume plus important dans les tombes masculines.

Abstract This article attempts to demonstrate the criteria used in the organization of funerary spaces at the end of Antiquity. Among those elements that structure the funerary space, the enclosure trench, understood as a delimiting characteristic or a place for the deposit of objects, seems to have been of decreasing importance. The age of the deceased affects the choice of siting of the grave and treatment of the body, while deposits of grave goods seem little linked to the age of the deceased. An exception to this observation is objects of apotropaic value, which are more frequently found in the graves of the young. On the other hand, gender seems to play a role of little importance and has little influence on the composition of deposits of terracotta and glass objects. Slight differences are seen however in drinking ware, which are frequent and of greater volume in the graves of deceased males.

Zusammenfassung Der vorliegende Artikel versucht die Kriterien aufzuzeigen, nach denen die Bestattungsbereiche am Ende des Altertums organisiert waren. Der Graben scheint als Element der Begrenzung oder Ort für die Niederlegung von Beigaben unter den strukturierenden Elementen des Bestattungsbereiches eine zunehmend untergeordnete Rolle zu spielen. Das Sterbealter ist insbesondere bei der Wahl des Bestattungsortes und der Behandlung des Körpers von Bedeutung, für die Wahl der Beigaben scheint es dagegen, abgesehen von bestimmten apotropäischen Gegenständen in Kindergräbern, kaum von Belang zu sein. Das Geschlecht scheint keine große Rolle zu spielen, die Zusammensetzung der Grabbeigaben aus Keramik und Glas scheint es kaum zu beeinflussen. Unterschiede sind indessen bei dem Trinkgeschirr erkennbar, das in den Männergräbern häufiger und in größeren Mengen vorkommt.

* Archéo-anthropologue, Inrap, 38 rue des Dâts, ZI, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré. cecile.paresys@inrap.fr

** Archéo-anthropologue, Inrap, UMR 7041, 28 rue Fulton, 51689 Reims Cedex 2. isabelle.le-goff@inrap.fr

*** Céramologue, Inrap, UMR 7041, 18 rue de la chapelle, 89510 Passy. anne.delor-ahu@inrap.fr

**** Étude du verre, Inrap, Hisoma UMR 5189, 38 rue des Dâts, ZI, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré. aurore.louis@inrap.fr

***** Étude du mobilier en métal, Inrap, Centre archéologique de Sennecey, Rue Aristide-Bergès, 21800 Sennecey-lès-Dijon. berangere.fort@inrap.fr

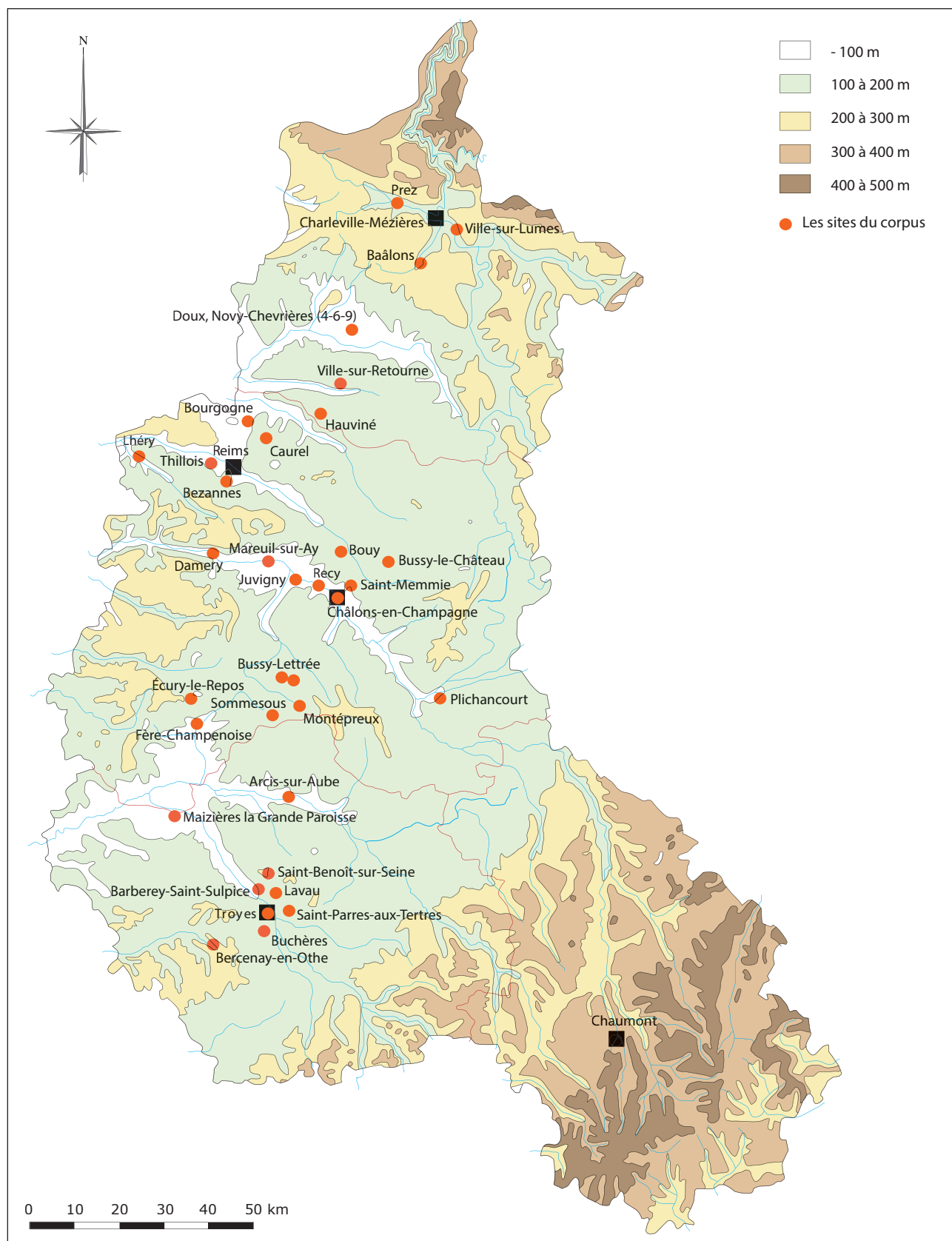


Fig. 1. Carte de localisation des sites étudiés. Illustration S.R.A. Champagne-Ardenne. Carte annotée par N. Achard-Corompt et C. Paresys.

Ce travail est issu d'un projet de recherche regroupant dix collaborateurs (agents Inrap et S.R.A. Champagne Ardenne). La problématique initiale porte sur les pratiques funéraires et la société à l'époque romaine en Champagne-Ardenne du 1^{er} siècle av. n. è. jusqu'à la fin du v^e siècle (PARESYS *et alii*, 2009). S'appuyant sur plusieurs sources (entités archéologiques de la base Patriarche, *Bull. scientifique régional*, base de l'ACR « La plaine crayeuse et ses marges »), un inventaire a regroupé plus de 600 occurrences comprenant des vestiges funéraires dont sont extraits une quarantaine de sites constituant le corpus de cette étude. Leur sélection dépend des problématiques abordées par les auteurs des rapports de fouille ou des publications, qui se sont révélées disparates. Par exemple, 79 comportent des informations relatives au traitement des défunts et 23 seulement ont bénéficié d'une analyse anthropologique. Cette étude n'est donc certainement pas exhaustive, elle repose finalement sur un corpus de 43 sites et quelque 650 tombes (fig. 1), sélectionné selon la documentation disponible pour répondre aux questions posées. Sont ainsi dégagés les premiers apports significatifs de sites fouillés pour la plupart récemment. Beaucoup restent, à ce jour, inédits.

Les acteurs du projet ont structuré leur analyse autour de cinq thèmes - l'organisation et le mode de délimitation de l'espace funéraire, le recrutement selon des critères biologiques, le traitement des corps, le mobilier déposé dans les tombes - qui se proposent de traiter des sépultures et des espaces funéraires selon le contexte dans lequel ils sont implantés : le milieu urbain, les espaces culturels, l'habitat ou l'espace funéraire en milieu rural. Dans le cadre de ce colloque, notre objectif s'est concentré sur les grandes tendances de l'organisation des ensembles funéraires ainsi que sur la nature du mobilier trouvé dans les tombes, à travers deux focales principales : le recrutement des défunts (NMI, sexe et âge au décès) et le traitement du corps. Nous avons privilégié une lecture des pratiques funéraires du Bas-Empire, tout en cherchant à mettre en évidence des phénomènes de continuité ou de rupture avec le Haut-Empire.

1. FORMES DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES (I.L.G.)

La quarantaine de sites funéraires considérés couvre toute l'Antiquité, de la fin du 1^{er} siècle avant au v^e siècle après J.-C. Ils sont classés dans une matrice (fig. 2) selon le moment supposé de leur création d'après les indices ou les interprétations chronologiques proposés par l'auteur du rapport ou de la publication sur lesquels

nous nous sommes appuyés. Ce corpus illustre quelques cas seulement de création de sites à partir du III^e siècle. À Bezannes *Secteur L*, des dépôts de volailles attesteraient l'existence du lieu dès le II^e siècle sans que l'on puisse certifier sa fonction sépulcrale (ACHARD-COROMPT *et alii*, 2011). Le corpus documente principalement des réoccupations, par des tombes de l'Antiquité tardive, de sites funéraires antérieurs, fondés au cours du Haut-Empire, voire dès La Tène finale. Comment s'intègrent ces sépultures à des ensembles déjà constitués ? Leur implantation semble former un *continuum* jusqu'au IV^e siècle à Caurel *Le Puisard* (KOEHLER, BONNABEL, 2004) et à Ville-sur-Retourne *Budant la Route de Pauvres* (STEAD *et alii*, 2006). Pour d'autres sites, les plus fréquents (Lavau *Les Petites Corvées* - Hallignicourt *Hauts de Croche* ; FLOUEST, LEPAGE, 1976, 1977, 1991 - Sommesous *La Côte d'Orgeval* ; GUILLIER, 1991 ; GUILLIER, VILLES, 1995), la réoccupation s'effectue après un hiatus chronologique plus ou moins long qui se produit au II^e ou au III^e siècle. Un phénomène semblable est observé pour des sites ne fonctionnant qu'à partir du II^e siècle, qui sont abandonnés quelque temps avant l'installation de tombes au III^e ou au IV^e siècle.

Par ailleurs, le corpus documente surtout des sites funéraires en contexte rural et dont la densité diffère (fig. 3). Les petits modules de moins de dix tombes sont attestés au Haut-Empire malgré quelques difficultés à connaître, d'après l'emprise de fouille, les délimitations du lieu funéraire. Ils existent également pour la seconde moitié de l'Antiquité (Saint-Parres-aux-Tertres ; DEGOBERTIÈRE *et alii*, 2008). Dans ce module figurent les cas de tombes « isolées », c'est-à-dire localisées hors espace communautaire. Attestées au Haut-Empire bien que rares, elles s'avèrent absentes, du moins au sein de ce corpus, au Bas-Empire. C'est également dans ce module que l'on rencontre les sites funéraires dédiés uniquement au traitement du corps comme Préz *Les Effourneaux*, constitués de bûchers et de fosses d'ensevelissement de résidus de combustion (DUROST, LAPERLE, 2003). Rare de manière générale, ce type de site n'est pas connu au-delà du Haut-Empire. On constate, pour les nécropoles longuement occupées, les difficultés d'évaluation de l'importance des ensembles funéraires de l'Antiquité tardive. Pour beaucoup, l'attribution chronologique des sépultures reste limitée. Les modules de taille moyenne (20-30 sépultures) sont attestés avec le site de Lavau *Les Petites Corvées* (DUTOO, 1992 ; DUTOO *et alii*, 2009). En revanche, l'on ne dispose pas de nécropoles de gros modules ou très gros modules (plus de 100 tombes) pour la période considérée.

Ensembles funéraires	2d Âge du Fer	Chronologie											
		fin I ^{er} av.	I ^{er}	II ^e	III ^e	IV ^e	V ^e	VI ^e	gallo				
Fère-Champenoise 'Fin d'Écury' (51)													
Livry-Louvercy 'La Rue Montoisson' (51)													
Novy-Chevrières 'site 6 Haye la Meunière' (08)													
Écury-le-Repos 'Homme Mort' (51)													
Montpreux 'Cul de Sac' (51)													
Doux 'Cayabre' (08)													
Hauviné 'Poterie' (08)													
Sommesous 'Côte d'Orgeval' (51)							?	?	?	?			
Hauviné 'Feneux' (08)													
Caurel 'le Puisard' (51)													
Fère-Champenoise 'Fbg de Connantre' (51)													
Ville-sur-Retourne 'Budant rte de Pauvres' (08)												?	
Bussy-le-Château 'Bout des Forces' (51)													
Buchères St-Léger-près-Tr. 'Parc logistique' (10)													
Lavau 'Petites Corvées' (10)				?									
Hallignicourt 'Hauts de Croches' (52)													
Fère-champenoise 'la Tempête' (51)													
Villes-sur-Lumes 'Les Sarteaux' (08)													
Plichancourt 'les Monts' (51)				?		?							
Préz 'Les Effourneaux' (8)													
Recy 'la déviation de Recy' (51)				?									
Saint-Aubin 'La Bouillonnerie' (10)													
Bouy 'le Guillardet' (51)					?				?				
Vrigny 'Les Robogniers' 'le Fond de Gueux' (51)													
Lhéry 'La Presle' (51)													
Saint-Memmie 'La Trussonnerie' (51)													
Arcis-sur-Aube 'le Prieuré' (10)				?									
Saint-Dizier 'Hoericourt' (52)				?		?		?					
Damery 'La Terrière' (51)				?		?							
Mareuil-sur-Ay 'dev RD9 RD1' (51)													
Bussy-Lettrée 'En Haut de Gravelle' (51)													
Bourgogne 'La croix Gilles' (51)													
Bezannes 'secteurs K et L' (51)				faune									
Thillois 'Coin de Pinson' (51)													
Saint-Parres-aux-Tertres 'CR' (10)									?				
Arcis-sur-Aube '40 RT' (10)													
Barbèrey-St-Sulpice 'rue du Pr. Calmette' (10)													
Bercenay-en-Othe 'les Gros Poiriers' (10)													
Saint-Benoît-sur-Seine 'la Perrière' (10)													
Troyes 'Porte Chaillouet' (10)													
Châlons-en-Champagne 'bd A. France' (51)													
Bussy-Lettrée 'Petit Vau Bourdin Eur. Vatry' (51)													
Juigny 'Argennols' (51)													

Fig. 2. Distribution chronologique des ensembles funéraires. La matrice est classée selon le moment supposé de création du site funéraire. Les attributions chronologiques sont celles proposées par les auteurs des rapports de fouille et de ce fait, correspondent pour certaines à un état de l'étude.

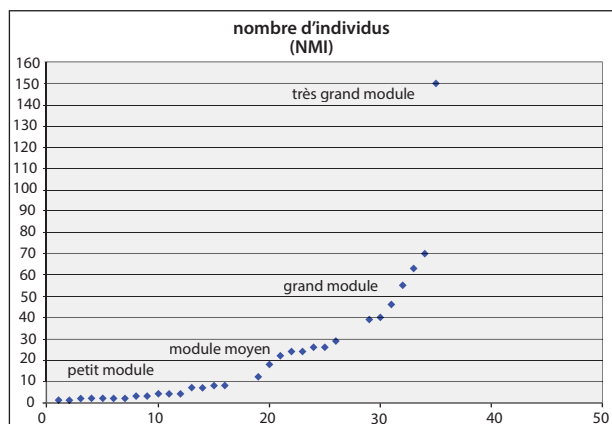


Fig. 3. Modules des ensembles funéraires d'après le nombre minimum de défunts identifiés par site.

2. UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DES ESPACES FUNÉRAIRES : L'ENCLOS FOSSOYÉ (C.P., A.D. -A., I.LG.)

La présence d'enclos est souvent associée aux nécropoles antiques, constituant ainsi un élément important de la structuration de l'espace funéraire. Ils peuvent être mis en place à l'époque protohistorique (une dizaine de sites selon le présent corpus) ou au début de la période antique. En effet, plusieurs espaces funéraires gallo-romains se sont implantés à l'intérieur ou à proximité d'enclos creusés plusieurs siècles auparavant (Lavau, Sommesous). Ils semblent comblés ou abandonnés dans la plupart des cas lors de l'installation des sépultures gallo-romaines quand celles-ci se positionnent à proximité ou dessus. Ce phénomène est toutefois révélateur de la lisibilité de ces structures dans le paysage plusieurs siècles après leur creusement. Ces enclos, quelle que soit la distance chronologique entre leur creusement et les tombes, ont souvent gardé longtemps un rôle structurant dans l'organisation de l'ensemble funéraire. Ils peuvent servir à séparer les défunts selon leur âge au décès ou le traitement du corps, voire selon des critères chronologiques ou sociaux.

Les sépultures se positionnent tout d'abord à l'intérieur de l'enclos, puis parfois quelques-unes se trouvent soit sur les fossés, soit à l'extérieur. Les critères de dépôt à l'intérieur ou à l'extérieur de ce périmètre peuvent être chronologiques, comme à Lavau *les Petites Corvées*, où les inhumations s'installent en premier lieu à l'intérieur de l'enclos, puis les suivantes l'outrepassent dans sa partie est. Le gisement de Plichancourt *Les Monts* (DUGOIS, inédit) (fig. 4) illustre un cas où l'emplacement reflète un traitement différentiel des corps : un enclos carré de La Tène finale ou gallo-romain précoce sépare spatialement les incinérations et les inhumations, ces dernières étant situées à l'extérieur. Il est possible qu'une composante

chronologique intervienne également, mais l'absence d'information sur le mobilier notamment ne permet pas d'être plus précis. On soulignera ici l'attrait du monument et son rôle de délimitation. Les fossés étaient encore probablement actifs comme élément de délimitation, car aucune tombe ne les recoupe.

Ailleurs, à Caurel (fig. 5 et fig. 6), la répartition se base sur plusieurs critères. L'âge au décès d'abord : les sujets périnataux et nourrissons sont presque tous à l'intérieur de la limite non fossoyée restituée à partir des effets de paroi exercés sur l'agencement des tombes, tandis que les sépultures à inhumation d'adultes sont à l'extérieur. La distribution des tombes sur ce site se base également sur un autre critère, celui du traitement du corps, car dans cet espace restitué se localisent également des adultes incinérés.

Mais il arrive aussi que les sépultures appartenant à différentes phases chronologiques se retrouvent toutes à l'intérieur d'un enclos. C'est le cas de Sommesous (fig. 6), où l'enclos, daté du début du second Âge du Fer, regroupe les inhumations de La Tène moyenne, du Haut-Empire et du Bas-Empire. Nous pouvons supposer, dans ce cas, que l'enclos était encore visible dans sa totalité et surtout que sa fonction était respectée.

Le mobilier céramique semble dans certains cas intervenir comme marqueur spatial au sein de l'espace funéraire. Trois séries distinctes de contextes, parfois associées, sont observées : déjà connu au Haut-Empire, le cas des dépôts primaires installés comme marqueurs visuels est également illustré sur le site d'Arcis-sur-Aube *Le Prieuré* (III^e-IV^e s.). La plupart des vases de grande taille observés dans l'enclos 1 semblent avoir été déposés dans de petites fosses à peine creusées dans le fossé. En fait, les terrassiers se sont arrêtés le plus souvent dès l'apparition de la marne. De ce fait, ces vases se sont surtout retrouvés positionnés dans la terre végétale. Ayant pu être reconstitués en grande partie, ils devaient être à l'origine déposés entiers et donc être visibles.

Le deuxième cas de mobilier céramique en lien avec l'espace funéraire témoigne de l'usage des fossés. Ces derniers contiennent des résidus de crémation éparpillés ou en amas (dépôts secondaires) dans leur comblement supérieur. Ce phénomène, fréquent, est observé par exemple à Sommesous où l'on note une sériation dans les catégories techno-fonctionnelles des vases représentés. Le dernier cas de figure concerne celui du rejet (secondaire) de tessons d'amphores vinaires dans les fossés. Il est présent entre autres à Recy. Des traces de chauffe, parfois très importantes, sont observées dans quasiment toutes les occurrences champenoises et l'examen de l'ensemble du mobilier des sites permet de préciser le caractère intentionnel du rejet de ces tessons dans les fossés.

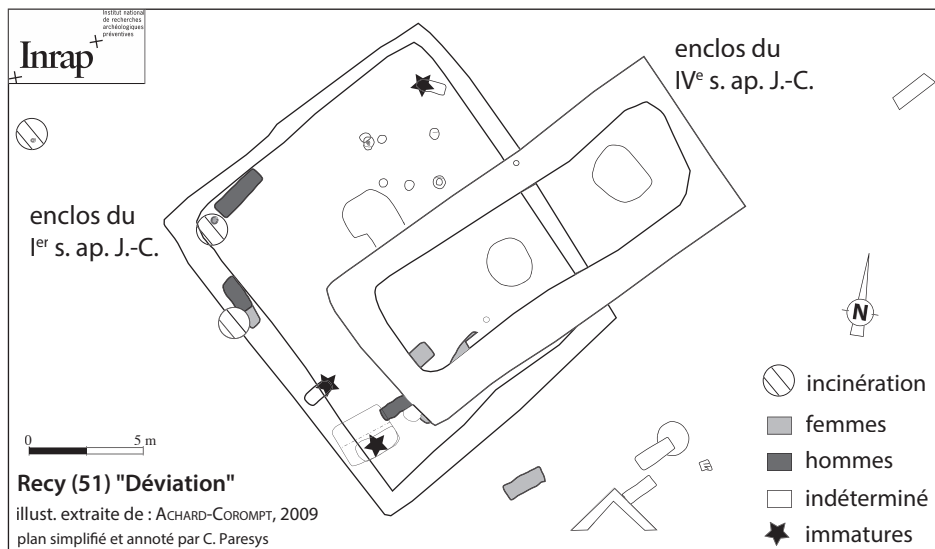
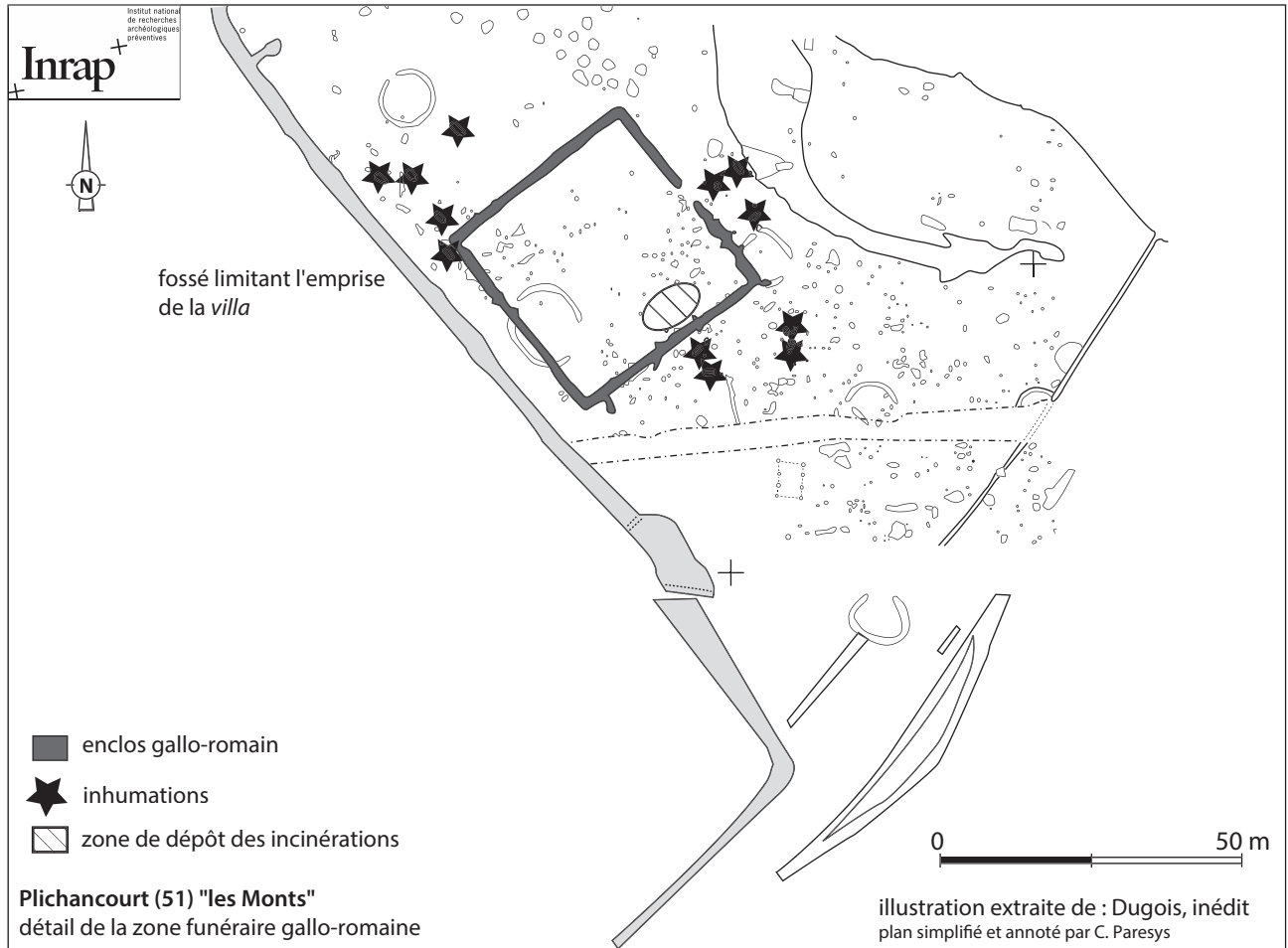


Fig. 4. Rôle des enclos dans l'organisation des ensembles funéraires. Exemples de Plichancourt Les Monts et de Recy Déviation.

À partir du III^e siècle, les ensembles funéraires nouvellement créés ne semblent plus s'articuler autour d'un enclos. Les créations d'enclos sont en effet peu documentées pour cette époque et les réutilisations de structures plus anciennes sont moins fréquentes. Selon le corpus considéré, un seul site ferait exception, celui de Lavau, dont les tombes datées des III^e-IV^e siècles occupent un enclos carré en lien peut-être avec une

structure liée à la crémation (la présence d'os humains n'est pas confirmée) attribuable, d'après les auteurs, à l'époque augustéenne. Il est en tous les cas totalement comblé au II^e siècle. N'étant plus en activité, il s'efface progressivement du paysage recoupé par les tombes. Dans le cas d'une occupation funéraire longue, les sépultures paraissent s'organiser selon la présence de l'enclos essentiellement au Haut-Empire. Parfois

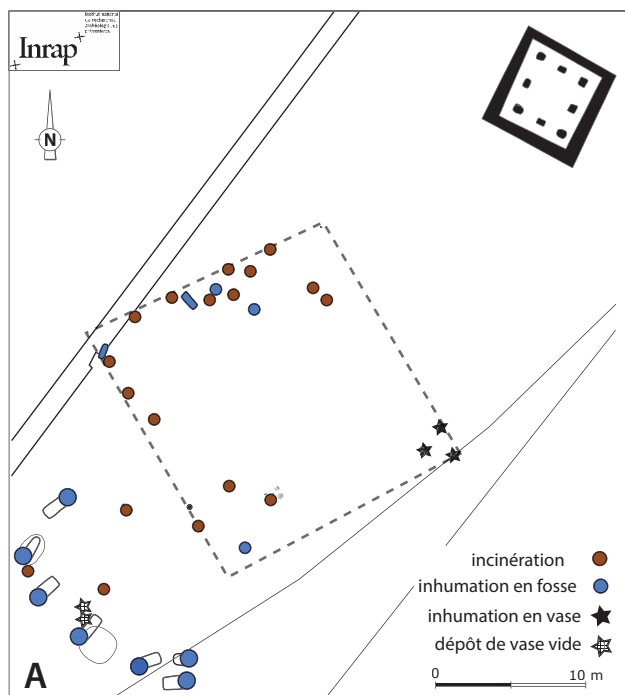
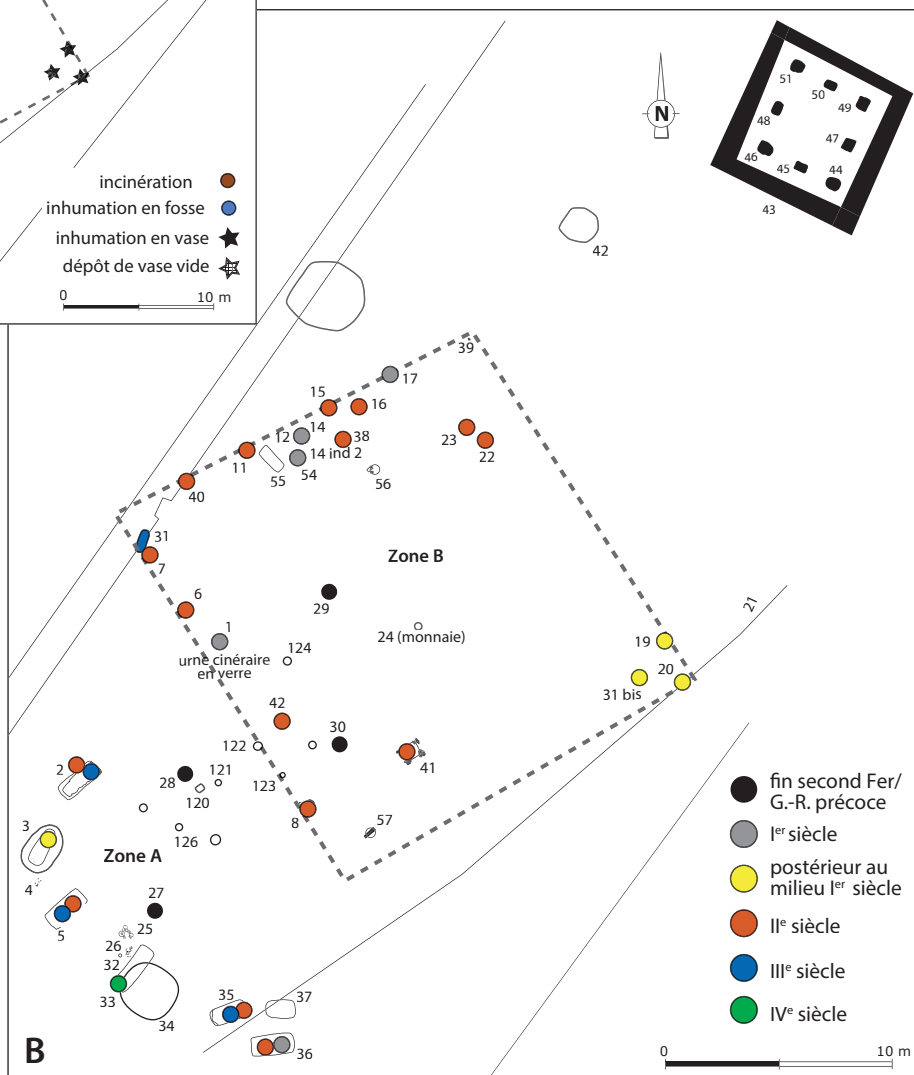


Fig. 5a. Distribution des défunts selon le traitement du cadavre au sein de l'espace funéraire de Caurel Le Puisard. Illustration extraite de KOEHLER, BONNABEL, 2004 ; plan simplifié et annoté par S. Culot et C. Paresys.

— structure gallo-romaine
 - - - Hypothèse de restitution d'enclos

Fig. 5b. Distribution chronologique des défunts au sein de l'espace funéraire de Caurel Le Puisard. Illustration extraite de KOEHLER, BONNABEL, 2004 ; plan simplifié et annoté par S. Culot et C. Paresys.



la dynamique se poursuit au-delà (Recy, Sommesous), mais à partir du Bas-Empire, la fonction de délimitation et l'effet structurant des enclos tendent à s'amoindrir, voire à disparaître complètement. De même, l'usage des fossés d'enclos comme lieu d'ensevelissement de résidus de combustion, d'incinérations ou de dépôts de vases vides (exemple à Arcis-sur-Aube *Le Prieuré*) semble disparaître également à la même époque.

Ainsi, il existe plusieurs caractéristiques de la relation tombes/enclos, révélatrices d'une part de leur

lisibilité dans le paysage et d'autre part des modalités de délimitation ou de structuration d'un ensemble funéraire. En plus de séparer un espace funéraire et sacré d'un espace profane, il sert également à démarquer des groupes de tombes sur des critères sociaux (âge au décès) ou rituels (traitement du corps). Autant le marquage du paysage par ces monuments peut perdurer plusieurs siècles, autant la fonction de délimitation ne semble pas aller au-delà du III^e siècle. Elle peut être dépassée, les tombes s'installant alors sur les fossés.

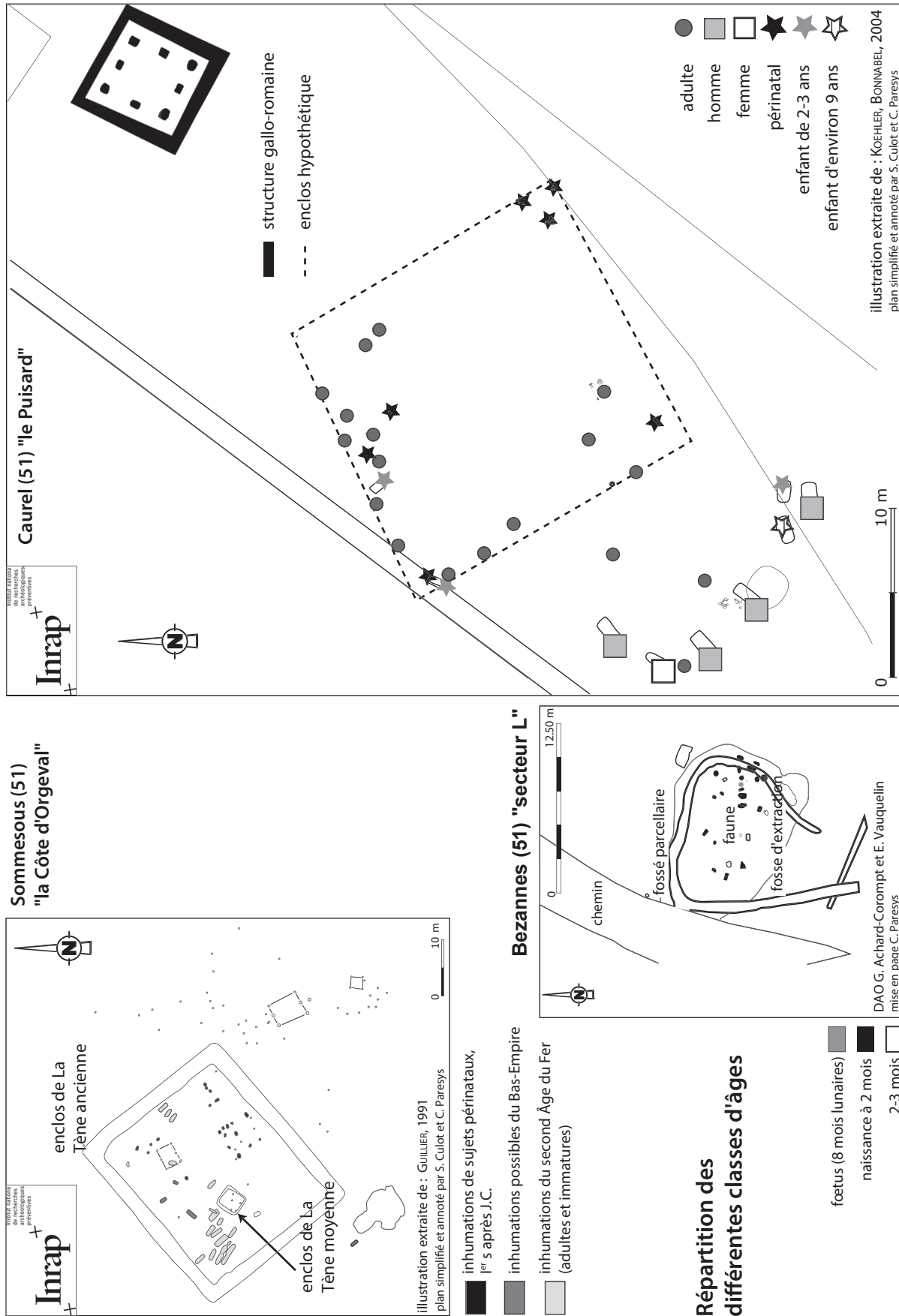


Fig. 6. Répartition des sujets immatures selon leur âge au décès (classes d'âge). Exemples de Sommesous La Côte d'Orgeval, de Caurel Le Puisard, et de Bezannes Secteur L.

3. L'ORGANISATION DE L'ESPACE FUNÉRAIRE SELON LES CRITÈRES BIOLOGIQUES (C.P.)

3.1. *Le recrutement des défunts*

Au sein des différents modules d'ensembles funéraires, quelle est la part des enfants et des adultes ? La répartition entre les hommes et les femmes est-elle équilibrée ?

Les quatre ensembles apparaissant au Bas-Empire, et perdurant jusqu'au début du Moyen Âge pour l'un d'entre eux, révèlent une sélection dans le recrutement des défunts : Saint-Parres-aux-Tertres, Lavau *Les petites Corvées* (DUTOO, 1992 ; DUTOO *et alii*, 2009), Arcis 40 route de Troyes (PARESYS, 2011), Thillois *Le Coin de Pinson* (STANIASZEK, BAILLEUX, 2004), Bezannes *Secteur L*.

L'âge au décès en est un aspect fondamental. Certains ensembles ne regroupent qu'une catégorie d'âge : des adultes ou des sujets périnataux. Lorsque ces derniers sont inclus en nombre suffisant dans une nécropole, on observe des secteurs qui leur sont exclusivement réservés (Bezannes *Secteur L*). Le recrutement se focalise en particulier sur les très jeunes enfants de moins de 6 mois-1 an. Il est remarquable de constater la continuité dans le temps de ces regroupements d'enfants qui constituent ainsi des ensembles funéraires spécifiques. Dans les nécropoles communautaires, les sujets périnataux sont présents en petit nombre et sont parfois associés à un défunt plus âgé comme par exemple à Lavau et Thillois. D'autres ensembles ne comptent aucun immature inhumé au Bas-Empire : Recy, Caurel, Sommesous, Saint-Parres-aux-Tertres. Il s'agit dans ces quatre exemples de petits groupes de tombes d'adultes (entre une et cinq inhumations) au sein d'une nécropole utilisée sur une longue durée (en amont ou au-delà de l'Antiquité tardive).

Si les nécropoles de bébés sont déjà recensées au Haut-Empire (Sommesous *La Côte d'Orgeval*), en revanche, les sépultures isolées de sujets périnataux localisées à proximité de bâtiments antiques probablement déjà abandonnés n'ont pas été reconnues pour le Bas-Empire dans notre corpus. Au moins un cas a été recensé pour le Haut-Empire (ACHARD-COROMPT *et alii*, 2006).

Plusieurs autres ensembles regroupent essentiellement (Lavau, Arcis), voire exclusivement (Thillois, Saint-Parres-aux-Tertres) des adultes. Ces derniers exemples comprennent moins de dix sépultures, mais celles de Saint-Parres-aux-Tertres étaient situées en limite d'emprise, de sorte que l'ensemble pouvait être plus conséquent et potentiellement inclure des immatures.

Pour constituer le graphe de la figure 7, les sites occupés sur toute la période romaine ont été séparés

en deux phases, lorsque les données le permettaient, et localisées à gauche pour le Haut-Empire et à droite pour le Bas-Empire. La tendance générale du graphique montre la présence de tombes d'immatures (tous âges confondus) au sein de nécropoles du Haut-Empire et du Bas-Empire. Plus en détail, on observe le fréquent regroupement et l'isolement hors espace communautaire des immatures au Haut-Empire comme nous venons de le voir. La situation est différente au Bas-Empire d'après les sites de notre corpus ; ils sont plus souvent intégrés, bien qu'en petit nombre, dans un ensemble principalement composé d'adultes. Pour les trois ensembles qui se construisent sur le long terme (Caurel, Sommesous et Recy ; ACHARD-COROMPT *et alii*, 2009), on retrouve le même type de recrutement avec une tendance à concentrer les immatures lors de la première partie de la période, puis au Bas-Empire à prolonger l'usage de la nécropole par l'installation de tombes d'adultes uniquement. Sur le plan chronologique la séparation est nette entre les sujets périnataux et les défunts plus âgés. À Sommesous, les plus jeunes défunts sont inhumés au cours du 1^{er} siècle, les adultes apparaissant à partir de la fin du III^e siècle.

Du point de vue de la répartition des immatures par classes d'âge (fig. 8), le nombre de sujets de moins d'un an domine au cours des deux périodes en raison de la découverte de deux « nécropoles de bébés », Sommesous et Bezannes. Le cas de Bezannes regroupe à lui seul tous les sujets périnataux du Bas-Empire de ce présent corpus. Quant aux immatures plus âgées, faiblement représentés, ils sont nettement sous-représentés avec moins de cinq individus par classe, au Haut comme au Bas-Empire.

En ce qui concerne le recrutement selon le genre, l'analyse du graphique (fig. 9) met en valeur une présence plus forte des adultes dans le corpus du Bas-Empire qu'à la période précédente, avec une majorité d'hommes. La quantité d'adultes dont le sexe n'a pu être déterminé est équivalente au Haut et au Bas-Empire et atteint près de 50 % de la population, ce qui nous incite à considérer ces chiffres avec prudence. Il conviendrait d'élargir cette approche à d'autres sites pour avoir une idée plus juste du *sex-ratio*. Le traitement du corps a sans doute une incidence importante dans ces résultats, le squelette des défunts incinérés ne pouvant que très rarement être sexé.

Considérée cette fois par ensemble funéraire, la répartition des sexes semble équilibrée au sein des ensembles supérieurs à dix sépultures, de sorte que deux ensembles constituent une exception en présentant une majorité d'hommes : Damery *La Terrière* (BONNABEL *et alii*, 2009) et Lavau *Les petites Corvées* (DUTOO, 1992 ; DUTOO *et alii*, 2009). Ces ensembles n'ont pas été fouillés intégralement, de sorte que d'autres sépultures se trouvent peut-être hors emprise et modifieraient ce constat.

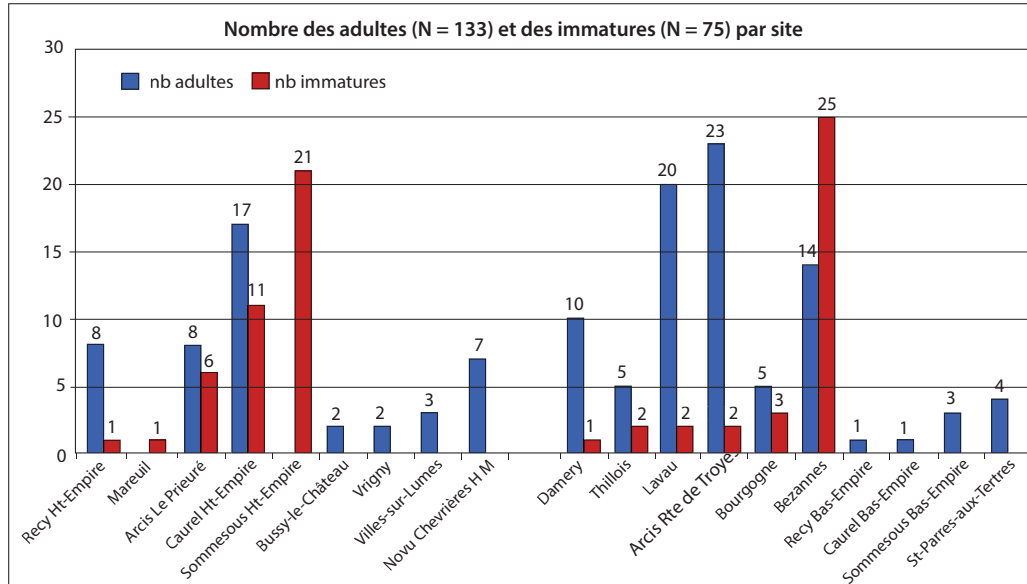


Fig. 7. Dénombrement des sujets immatures et adultes.

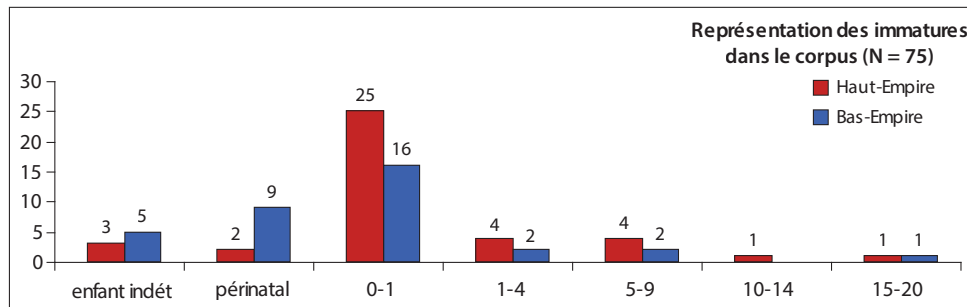


Fig. 8. Distribution des sujets immatures par classes d'âge au cours de l'Antiquité.

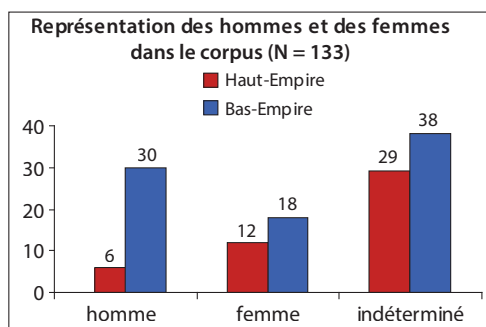


Fig. 9. Dénombrement des hommes et des femmes.

3.2. La gestion de l'espace funéraire selon l'âge au décès et le genre

L'âge au décès semble donc prendre une part importante dans le recrutement des ensembles funéraires, tout particulièrement pour les premières classes d'âge (sujets périnataux et de moins d'un an). Il en est de même pour l'organisation de l'espace funéraire.

Certaines nécropoles communautaires réservent un emplacement pour les tout-petits. C'est le cas à Caurel où les trois sujets les plus jeunes (st. 19, 20 et 31 bis)

sont isolés dans l'angle sud-est de l'enclos aujourd'hui disparu et restitué par des effets d'alignement de tombes (KOEHLER, BONNABEL, 2004). C'est également le cas à Bezannes où les vingt-cinq sujets de moins de 6 mois se trouvent éloignés de quelques centaines de mètres au sud-est d'un groupe d'une quinzaine d'adultes contemporains.

L'emplacement des immatures plus âgés reflète en revanche deux comportements différents selon leur âge. Dans le premier cas, ils sont déposés à l'écart du reste de la communauté mais dans le même ensemble funéraire. Les immatures (3 ans, 7-8 ans et grand adolescent) d'Arcis Le Prieuré (GESTREAU, JEMIN, 2009) sont regroupés dans la moitié nord de l'enclos 1, alors que les adultes sont dans la moitié sud. Dans le second cas, ils peuvent se mêler également aux adultes. À Caurel, le défunt de 9 ans environ et un autre de 2 ans environ se trouvent parmi les adultes inhumés. Toujours à Caurel, un défunt de 2 ans et un autre de 3 ans environ sont inhumés à l'intérieur de l'enclos parmi les adultes incinérés. À Recy, le défunt d'une douzaine d'années est dans le même enclos que les adultes. À Arcis 40 route de Troyes l'immature de 5 ans environ et la grande adolescente sont mêlés aux adultes.

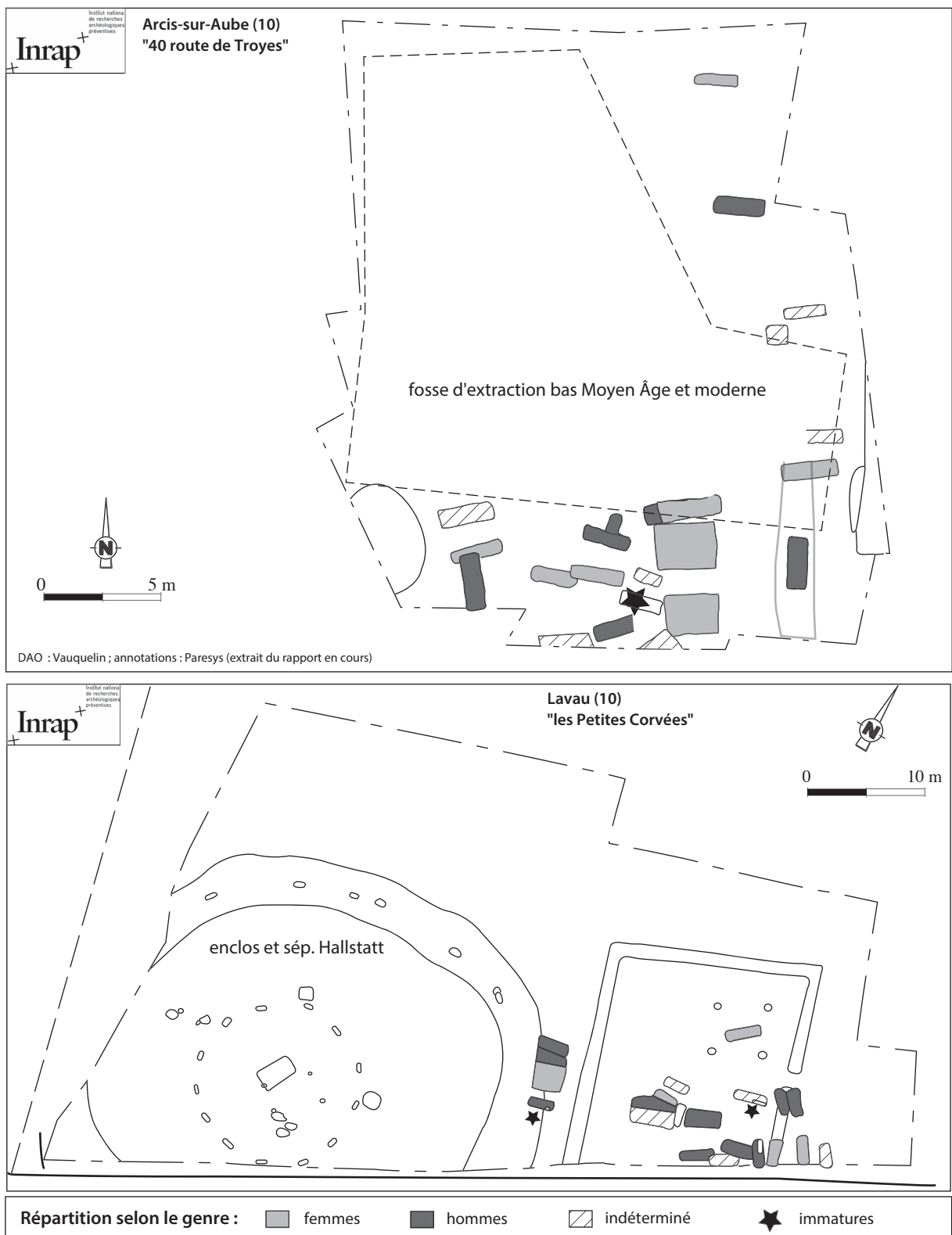


Fig. 10. Rôle du genre au sein des ensembles funéraires de l'Antiquité tardive : les exemples d'Arcis-sur-Aube 40 Route de Troyes et de Lavau Les petites Corvées. Plan simplifié et annoté par C. Paresys ; illustration extraite de Duroo, 1992.

Ainsi l'intégration des tombes d'immaturs à un espace funéraire consacré avant tout aux adultes devient de plus en plus fréquente à mesure de l'avancée en âge (et de l'âge au décès) des enfants. Il semblerait que l'âge auquel ce changement de statut ait lieu se situe vers 10-14 ans, bien que quelques variations existent et que certains jeunes sujets (de moins de 10 ans) soient déposés parmi les adultes. Proportionnellement, la moitié des sites répertoriés (quatre sites sur neuf, et six défunts sur seize) illustre ce changement de comportement envers les enfants plus âgés. À Caurel, les sujets périnataux et les nourrissons sont déposés à l'écart des adultes, voire isolés, alors que l'enfant d'environ 9 ans leur est associé. Dans ce cas, il est probable que le critère chronologique intervient également, les tombes des très jeunes enfants étant antérieures de deux siècles à celles des enfants plus âgés. À Arcis *Le Prieuré*, trois enfants de 8-10 ans et un d'environ 3 ans, datés du II^e siècle, sont inhumés dans le même enclos que cinq adultes. Nous observons ce phénomène aussi dans les ensembles urbains de l'Antiquité tardive à Troyes *Porte Chaillouet* et à Châlons *Bd Anatole France* pour deux enfants d'environ 10 ans. D'autres ensembles sont réservés exclusivement aux sujets périnataux, comme Bezannes (fig. 6) par exemple, où les plus jeunes défunts (25 de moins de 6 mois) sont inhumés à plusieurs centaines de mètres au sud-est des quelques adultes contemporains. Cette pratique fait écho à celle observée au Haut-Empire à Sommesous (fig. 6), où le I^{er} siècle voit l'inhumation exclusive d'une vingtaine de sujets périnataux en trois groupes, suivie au Bas-Empire de trois adultes.

En revanche, d'après le présent corpus, on ne peut démontrer que le genre du défunt joue un rôle prépondérant ou systématique dans l'organisation des nécropoles. Toutefois, à Lavau et à Arcis *40 route de Troyes*, il semble qu'une place particulière soit réservée à certaines femmes, situées en position centrale (fig. 10). Dans le premier ensemble, une femme âgée se trouve sous un édifice (de construction antérieure), isolée du reste des inhumés. Dans le second, deux femmes occupent une position centrale (considérant que la nécropole n'a pas été dégagée dans sa totalité) et possèdent les offrandes les plus abondantes et pour certaines, uniques dans toute la nécropole fouillée. Malgré ces deux exceptions, nous manquons de recul pour préciser le rôle du genre dans l'organisation spatiale des ensembles funéraires.

L'organisation des espaces funéraires, à travers la distribution topographique des genres et des âges, nous conduit à deux constats. En premier lieu, l'âge au décès est un critère structurant pour les sociétés antiques, reflétant le statut des immatures et faisant apparaître une norme selon laquelle les jeunes enfants peuvent être

déposés dans des espaces réservés alors que les plus âgés, peu représentés dans le présent corpus, seraient plutôt associés aux adultes. Le seuil entre ces deux situations semblerait se situer autour de 10-14 ans, sans que cette limite soit toutefois extrêmement stricte. Par ailleurs, en l'absence de cas discriminant, le genre ne semble pas intervenir de façon aussi tranchée que l'âge au décès dans l'organisation des ensembles funéraires considérés. Il ne s'agit que de premières tendances qui ont besoin d'être étayées par une analyse portant sur un corpus plus fourni.

4. MOBILIER, GENRE ET ÂGE AU DÉCÈS (A.L., B.F., A.D.-A.)

Au travers du mobilier céramique, il n'a pu être prouvé de sériation en lien avec le genre du défunt. Par ailleurs, faute d'indices nécessaires, nous ne pouvons conclure sur une éventuelle relation entre l'âge du défunt et l'assemblage typo-fonctionnel. Notons que les rares cas de récipients miniatures observés (à Bercenay-en-Othe et Arcis-sur-Aube *Le Prieuré* ; GESTREAU, JEMIN, 2009), le sont indifféremment dans des tombes d'enfant et d'adulte.

En revanche, pour le mobilier en verre, les tombes masculines du III^e siècle ap. J.-C. contiennent en moyenne entre deux et quatre récipients qui correspondent majoritairement à de la vaisselle à verser comme des bouteilles prismatiques ou des cruches de grand gabarit. À ces verseurs peut être associée de la vaisselle à boire comme des gobelets cylindriques (Arcis *Le Prieuré* st. 129, Lavau *Les petites Corvées* st. 64c) ou des gobelets hémisphériques (Lavau *Les petites Corvées* st. 32d). Une différence dans la taille des bouteilles prismatiques est notable pour le mobilier en verre. En effet, les bouteilles retrouvées communément en contexte funéraire mesurent autour de 11 cm de hauteur¹. Le gabarit de ces bouteilles est due à leur utilisation comme mesure à liquides (vin) car elles contiennent en moyenne un litre. Par contre, les bouteilles du site d'Arcis-sur-Aube *40 Route de Troyes* apparaissent plus petites avec des gabarits de 8,50 cm à 8,80 cm pour la st. 113, soit une contenance comprise entre 0,40 et 0,50 l. Ces petits récipients sont souvent interprétés, de manière réductrice, comme des récipients à parfums car ils sont généralement découverts dans des sépultures féminines. Mais ne peut-on pas y voir plutôt un contenant à vin de taille réduite car destiné à une femme ? Peut-on percevoir une différenciation de la taille du récipient selon le sexe de l'individu plutôt qu'une interaction entre la fonction d'un récipient et le genre de l'inhumé ?

1. Lavau (st. 59, 10,90 cm et st. 63, 13 cm), Saint-Benoît (BIENAIMÉ, 1966, 1967, 1971) (st. 32, 10 cm) ou Mareuil-sur-Ay (st. 1035, 11,50 cm).

Les assemblages funéraires de verre répondent très souvent aux besoins de sustentation du défunt dans l'au-delà et associent vaisselle à boire (gobelets, bols, vases) et vaisselle de présentation (plats, assiettes, jattes, coupes). L'assemblage récipient à liquides et récipient à solides observé avec les céramiques est retranscrit dans les tombes d'enfants. Dans les inhumations d'enfants contenant des récipients en verre, ces derniers sont par exemple au nombre de deux à Arcis-sur-Aube *Le Prieuré* (sép. 129) et à Ville-sur-Retourne *Budant la Route de Pauvres* (tombe 161). Si cette dernière sépulture ne contient qu'une cruche tubulaire (Is 99), la tombe d'Arcis comprend une cruche et un gobelet cylindrique à pied annulaire (Is 85).

La fonction de la cruche à bec tubulaire est controversée, parfois interprétée comme pipette, lampe à huile ou objet votif, mais plus fréquemment vase à condiments ou huiles alimentaires (FOY, NENNA, 2001, p. 187). Découverte dans les sépultures à inhumations d'enfants, elle est interprétée comme un biberon ou un tire-lait. Ces hypothèses s'avèrent peu satisfaisantes. En effet, la découverte de ce type de cruche dans trois tombes d'adultes de la nécropole d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise) (VANPEENE, 1993) montre que ces verseurs ne sont pas réservés aux enfants et remet en cause leur fonction de biberon. Si les modèles céramiques ont pu être utilisés comme tel, l'embout coupant et la fragilité de l'exemplaire en verre ne le permettent pas. Les cruches des sépultures revêtent alors un rôle symbolique plutôt qu'utilitaire. Ainsi le biberon en verre serait une simple copie du modèle céramique et servirait d'objet décoratif dédié à la tombe. Les exemples de sépultures ayant livré du mobilier en verre montrent que les immatures âgés d'au moins six mois sont également accompagnés de mobilier lié à la boisson et à la nourriture. Quelle que soit l'interprétation donnée aux récipients de verre, l'enfant fait l'objet d'une attention particulière : les récipients contenus dans la tombe sont similaires à ceux découverts communément dans les sépultures d'adultes, aussi bien dans leur fonction que dans leur qualité. La céramique vient confirmer cette interprétation avec, à Arcis-sur-Aube, *Le Prieuré*, deux exemplaires décorés, d'importation, produits en faible quantité.

Au même titre que celles des adultes, les sépultures d'enfants² peuvent être accompagnées d'objets d'*instrumentum*, le plus souvent associés à des objets à fonction apotropaïque³ tels qu'amulettes, clochettes ou pendentifs lunulaires. Cette situation est fréquemment attestée. Ces objets vraisemblablement destinés à les protéger dans

l'au-delà étaient très certainement déjà portés par ces enfants de leur vivant. En revanche, la déposition d'une (ou plusieurs⁴) monnaies semble être plus l'apanage des adultes que des enfants. En effet, sur les treize sépultures ayant livré des monnaies, une seule est celle d'un enfant (tombe 52 de Bercenay-en-Othe).

5. LE TRAITEMENT DU CORPS : LA RELATION INCINÉRATION ET INHUMATION (I.L.G.)

L'incinération se généralise en Champagne-Ardenne, comme dans beaucoup de régions, à la fin de La Tène et durant le Haut-Empire, pour devenir minoritaire au Bas-Empire. Dans le détail, les situations régionales s'avèrent plus complexes avec des inhumations précoces présentes dès le 1^{er} siècle et des crémations tardives au IV^e ou V^e siècle, les deux traitements coexistant au cours de l'Antiquité, sans que les normes sociales, religieuses ou les identités culturelles soient toujours bien comprises. Selon certains auteurs, l'opposition incinération/inhumation serait même illusoire, car dans les mentalités antiques c'est avant tout la mise en terre du défunt (corps ou ossements) qui compte (GODINEAU, 1991). Quel éclairage apporte le présent corpus à la connaissance du phénomène en Champagne-Ardenne ?

La région n'échappe pas à la complexité de la relation entre les populations qui inhument le cadavre, celles qui l'incinèrent et celles qui associent les deux pratiques. La crémation est effectivement bien attestée au Haut-Empire, notamment sous la forme de nécropoles qui n'intègrent que des défunts brûlés. Certaines, comme celles de Doux (DESBROSSE, 2005 ; LE GOFF *et alii*, 2011) ou d'Hauviné *Poterie et Feneux* (ROUALET, 1977 et 1978) suggèrent même une continuité de cet usage depuis La Tène finale, voire d'encore plus loin, de La Tène moyenne. D'après le corpus considéré, les nécropoles composées exclusivement de tombes à incinération perdurent jusqu'à la fin du II^e siècle. Parallèlement, coexistent des ensembles funéraires ou des tombes isolées concernant des corps inhumés. Ces inhumations n'ont rien de précoce quand elles concernent des enfants décédés avant l'âge d'un an, car elles correspondent en fait à des coutumes propres au monde antique déjà bien connues par ailleurs (BLAIZOT *et alii*, 2003 ; BAILLS-TALBI, BLANCHARD, 2006). Elles conduisent à éviter la crémation des cadavres trop tenus des jeunes enfants (PLINE l'Ancien, cité dans VISMARA, 1991). Avec la découverte de Sommesous *Côte d'Orgeval*, on sait

2. Dans notre corpus, il s'agit uniquement d'inhumations.

3. Ce phénomène a déjà été souligné, CHAPON *et alii*, 2004, p. 131.

4. L'inhumation 32c de Saint-Benoît-sur-Seine *La Perrière* a livré un lot de douze monnaies qui pourrait correspondre, dans ce cas précis, plus au contenu d'une bourse qu'à une obole.

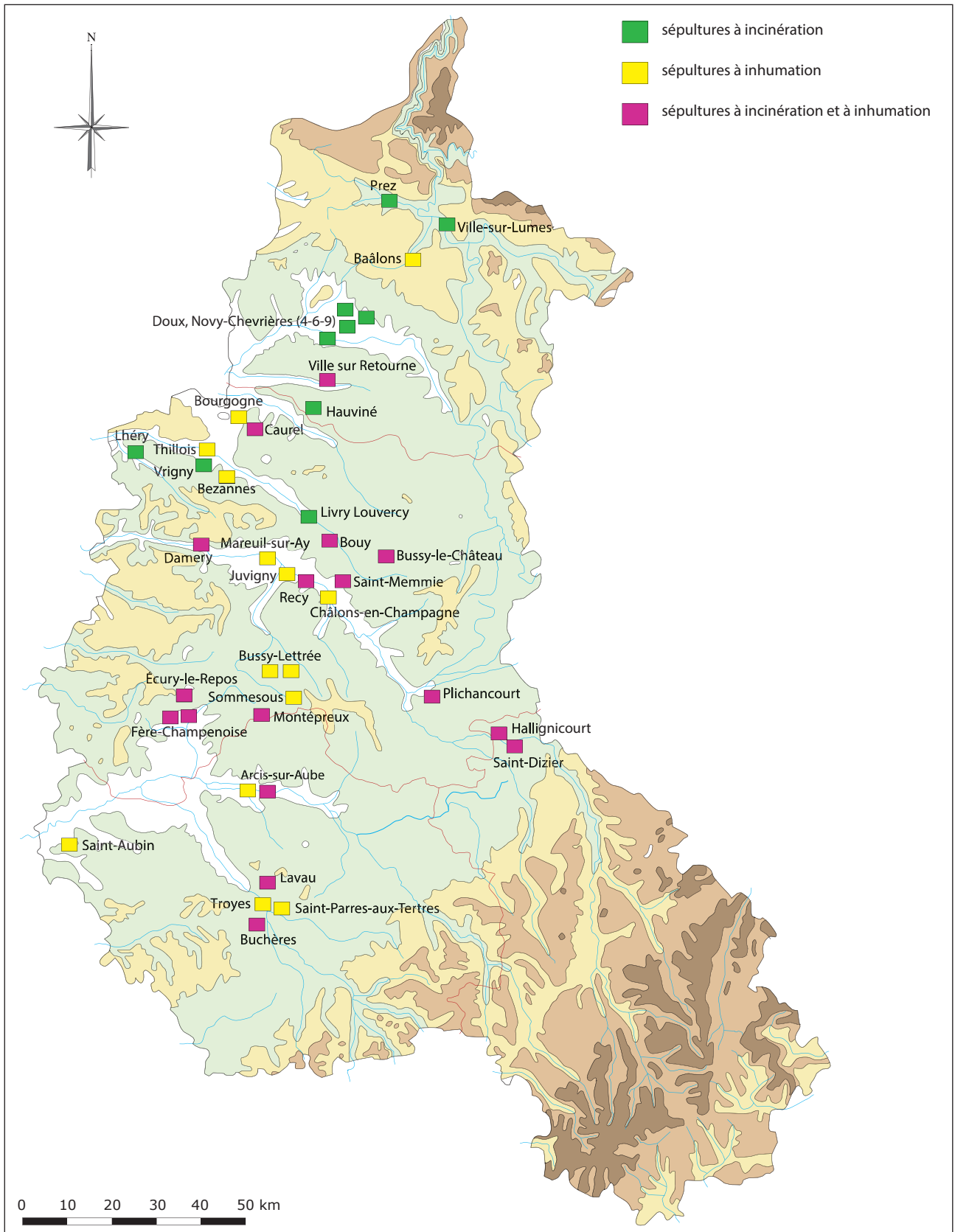


Fig. 11. Distribution des nécropoles à inhumation, à incinération et celles associant les deux pratiques.
Illustration S.R.A. Champagne-Ardenne. Carte annotée par C. Paresys.

qu'en Champagne-Ardenne existent également des lieux sépulcraux spécifiques qui leur sont consacrés, phénomène qui perdure au Bas-Empire comme en atteste le site de Bezannes *Secteur L* (fig. 6). L'inhumation, cette fois, de sujets adultes au cours du I^{er} ou du II^e siècle s'avère plus délicate à comprendre. Elle est attestée en contexte de nécropole comme à Saint-Aubin *La Bouillonnerie* (ACHARD-COROMPT, 2001). Les communautés concernées optent alors, semble-t-il, pour la seule pratique de l'inhumation. Elle se rencontre également en dehors des espaces funéraires communautaires comme à Bussy-le-Château *Bout des Forces* (MOREAU, 2006) où la tombe d'une femme âgée, placée dans le sol d'une cave abandonnée, est effectivement isolée au sein d'un habitat.

Le changement de normes funéraires se produirait sans forcément impliquer un déplacement du lieu sépulcral, conduisant à la création de lieux associant inhumation et incinération comme à Hallignicourt *Hauts de Croche* (FLOUEST, LEPAGE, 1976, 1977, 1991), à Saint-Memmie *La Trussonnerie* (DELOR-AHÛ *et alii*, 2008) et peut-être à Lavau *Les petites Corvées*, déjà évoquée ci-dessus. On citera aussi le cas d'Arcis-sur-Aube *Le Prieuré* dont les tombes à inhumation perturbent et remplacent, au sein des enclos, des incinérations datées de la première partie du I^{er} siècle (GESTREAU, JEMIN, 2010). Les tombes à inhumation succèdent, parfois sans hiatus perceptible, aux tombes ou bûchers crématoires au plus tôt au cours du II^e siècle. L'implantation de tombes à inhumation au sein de nécropole à incinération dépend non seulement de traditions funéraires changeantes mais aussi du moment choisi pour réoccuper la nécropole, ce qui survient parfois tardivement. À Saint-Dizier *Hoericourt*, par exemple, des inhumations sont implantées au milieu d'incinérations bien plus tard, au V^e siècle seulement (GAILLET, 1962 ; GAILLET, RICHARD, 1970).

L'inhumation ne semble donc pas une pratique exogène qui se développerait *ex nihilo* à partir de l'Antiquité tardive. Les populations incinérantes avaient l'occasion de se familiariser avec ces coutumes, voire de les pratiquer en vue d'honorer une partie des défunts de leur propre communauté. La société du Haut-Empire voit de ce fait coexister des lieux funéraires regroupant exclusivement des tombes à incinération ou à inhumation. Au début de l'Antiquité tardive, la création de nécropoles à incinération semble s'arrêter. Quelques rares traces de crémation s'observent encore au sein de nécropoles « bi-rituelles » où elle perdure un peu plus longtemps que dans les nécropoles ne regroupant que des tombes à incinération. Les indices actuellement disponibles ne mènent guère au-delà du IV^e siècle. Un cas daté du V^e siècle, à Hauviné *Feneux*, après relecture des données correspond en fait à un vase sans ossements

brûlés, contenant des objets métalliques et des coquilles d'œufs. Pour le IV^e siècle, le site de Bouy *Le Guillardet* (Marne) présente deux incinérations trouvées dans un contexte perturbé (CHOSSENOT, 2004). Pour le III^e siècle, les témoignages restent rares mais se font plus réguliers. On citera la découverte remarquable d'un bûcher à Buchères / Saint-Léger-près-Troyes *Parc logistique* (Aube), en cours d'étude (communication R. Durost) que vient compléter en 2013 la découverte d'un bûcher à Châtelet-sur-Sormonne (fouille B. Duchêne). La nécropole de Ville-sur-Retourne *Budant la Route de Pauvres* (Ardennes) livre pour le moins trois tombes à incinération datées du III^e siècle, qui s'inscrivent entre et sur des fossés d'enclos où d'autres tombes à crémation sont installées depuis le second Âge du Fer (STEAD, FLOUEST, 2007). Dernier indice signalé à Caurel *Le Puisard* (Marne), où une des tombes à crémation pourrait dater de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. Ces structures tardives liées à la crémation ne semblent pas correspondre à une spécificité régionale car localisées dans différents secteurs de la région Champagne-Ardenne.

En revanche, la distribution spatiale des ensembles funéraires ne pratiquant qu'un type de traitement du cadavre pourrait donner un sens culturel aux crémations du III^e siècle (fig. 11). Les nécropoles à incinération se concentrent dans les Ardennes, les méandres de la Marne semblant définir une limite déjà au Haut-Empire. Quant aux nécropoles à inhumation, elles sont réparties de l'Aube jusqu'au nord de Reims, de sorte que l'usage de la crémation, plus précisément la constitution de nécropole à incinération, au cours du Haut-Empire, semblerait correspondre à un fait ardennais, constat qu'il conviendra d'étayer avec un corpus plus étendu. On soulignera que le sud-ouest marnais et l'Aube abriteraient des populations inhumantes ou associant dans les nécropoles les deux traitements du cadavre, depuis La Tène moyenne (CHOSSENOT, 1997 p. 289-290).

Cette constance de l'inhumation est souvent interprétée comme la conséquence de traditions bien ancrées. Toutefois, ce premier constat est sans doute à nuancer par le nombre important des lieux funéraires associant les deux rituels. Leur large distribution – elles couvrent toute la région étudiée – illustre une réalité plus complexe. S'il semble bien que des tendances à incinérer au nord et à inhumer au sud de la région existent, la présence de nécropoles « bi-rituelles » montre avec quelle facilité s'effectue le changement de normes funéraires, à en juger par la continuité ou les fréquentes réoccupations de lieux funéraires initialement consacrés à la crémation. Ainsi par exemple, l'agencement des tombes à inhumation au sein de la nécropole de Saint-Memmie

résulte visiblement d'une organisation respectueuse de l'espace funéraire antérieur ; les tombes à inhumation d'adultes viennent s'installer au II^e siècle en couronne, à la périphérie des crémations. Changement de normes ou changement de populations, l'espace funéraire est en tous les cas partagé.

La relation inhumation et incinération témoigne de liens plus étroits encore là où l'usage de inhumation et de la crémation coexistent véritablement. Le phénomène, plus rare, est observé à Récy *Déviaton de Récy* (Marne) au cours du I^{er} siècle mais surtout à Caurel *Le Puisard* (Marne) (fig. 5 a et b). Un groupe d'inhumations se forme entre le I^{er} et le IV^e siècle ap. J.-C. autour de tombes fondatrices à incinération datées de La Tène finale ou légèrement plus tardives. Parallèlement, se constitue un second groupe, associant incinération et inhumation d'enfants, distant d'un ou deux mètres. Il se fonde également à partir d'incinérations laténiennes mais perdure moins longtemps, jusqu'à la fin du II^e ou au début du III^e siècle. Par ce mode d'utilisation de l'espace se manifeste une proximité certaine entre des populations qui, bien que suivant des coutumes différentes, gèrent un même lieu sacré. S'agit-il d'espaces funéraires dédiés à une seule communauté aux pratiques bi-rituelles ou de lieux particuliers vers lesquels convergent plusieurs groupes ? La question reste ouverte.

Au précédent tableau, qui paraît en premier lieu révéler des comportements distincts et des groupes homogènes, incinérant ou inhumant, il convient donc d'apporter des nuances, car les communautés du Haut-Empire inhumaient les jeunes enfants et brûlaient les adultes, mais dans des lieux différents. De plus, les nécropoles « bi-rituelles », par leur nombre et leur distribution dans toute la région, élargissent également notre compréhension des identités culturelles des populations qui se sont installées dans l'actuelle Champagne-Ardenne. Il ne s'agit pas seulement de distinguer des traditions plutôt incinérantes au nord et inhumantes au sud : on observera avec quelle rapidité se mettent en place de nouvelles normes liées au traitement du cadavre au cours du II^e siècle. Ce changement ne semblerait pas remettre en cause d'autres aspects du système funéraire comme l'usage des lieux consacrés aux activités funéraires, aspect non négligeable en raison de ce qu'il implique dans la commémoration des défunts, dans les modalités d'occupation d'un terroir et dans l'ancrage symbolique d'une communauté au sein d'un territoire.

6. LA NATURE DES DÉPÔTS D'OBJETS DANS LES TOMBES À INHUMATION (A.D.-A., B.F., A.L.)

L'indigence des sépultures à inhumation au cours du Haut-Empire et notamment pour les deux premiers siècles de notre ère empêche une réflexion approfondie sur les pratiques funéraires. Dans les quelques cas connus, on note la présence de récipients céramiques, principalement de vaisselle fine et surtout de vases à liquides de type gobelet ou cruche, parfois associée à des objets d'*instrumentum* (fibule, chaussures) habillant le défunt. Les données sont tout autres pour la seconde moitié de l'Antiquité. Le mobilier de douze nécropoles tardives (fig. 1) a fait l'objet d'une étude systématique dans le cadre du Projet d'Activités de Recherche « Pratiques funéraires et sociétés à l'époque romaine en Champagne-Ardenne »⁵. Elles datent des III^e et IV^e siècles après J.-C.

Le dépôt de vases céramiques dans les tombes n'est pas systématique dans les douze nécropoles à inhumations étudiées. La part des tombes avec dépôts oscille entre une large moitié, comme à Lavau ou Ville-sur-Retourne, et un cinquième des structures fouillées. Les sépultures du 2 *rue Galasse* à Châlons-en-Champagne ne présentent même qu'un unique dépôt (VERBRUGGHE, 2001). La disparition progressive des dépôts de mobilier au cours de l'Antiquité est un phénomène généralisé en Gaule septentrionale au cours de l'Antiquité tardive (BLAIZOT *et alii*, 2001). Le mobilier céramique répond à des critères de sélection fonctionnels et parfois typologiques : il s'agit de vaisselles fine et culinaire. Les lots de poteries présentent au minimum un vase de service à liquides (fig. 12). Y sont ajoutés parfois une jatte dans laquelle est déposée une offrande alimentaire et enfin des plats, assiettes et coupelles de service. Les éléments céramiques de grande taille réservés au stockage et au transport, comme les amphores importées, les *dolia*, sont totalement absents des inventaires. Les assemblages répondent aux offres du marché : prédominance au cours du III^e siècle de la sigillée et de la métallescente pour la vaisselle de table puis augmentation des récipients à usage individuel en céramique commune à pâte

5. Arcis-sur-Aube, 40 *route de Troyes déviation* (PARESYS, 2011), Barberey-Saint-Sulpice *rue du Professeur Calmette* (LENOBLE, 1987), Bercenay-en-Othe *Les Gros Poiriers* (GOUDIER, 1969/1971), Châlons-en-Champagne *Bd Anatole France* (BONNABEL, 2001), Damery *La Terrière* (BONNABEL *et alii*, 2010), Hallignicourt *Hauts de Croche* (FLOUET, LEPAGE, 1977), Lavau *Les Petites Corvées* (DUTOO 1992 ; DUTOO *et alii*, 2009), Saint-Parres-aux-Tertres *Champs Reignes* (DEGOBERTIÈRE, 2008), Saint-Benoît-sur-Seine *La Perrière* (BIENAIMÉ, 1966/1967), Thillois *Le coin du Pinson* (STANIASZEK, BAILLEUX, 2004), Troyes *Porte de Chaillouet* (DEBORDE, 1995), Ville-sur-Retourne *Budant à la route de Pauvres* (STEAD *et alii*, 2006).

réfractaire (notamment de la vaisselle dite « craquelée bleutée »). Les répertoires typologiques sont limités par comparaison aux contextes domestiques contemporains, provenant certainement d'un même atelier (comme cela est confirmé au cours du Haut-Empire par les productions signées). Les séries céramiques de Lavau ou Châlons-en-Champagne au IV^e siècle sont des exemples pertinents permettant de proposer la possibilité de service funéraire « prêt à l'emploi » destiné à la vente (VERBRUGGHE, 2011 ; BLAIZOT *et alii*, 2001).

Peu d'exemples inventoriés proposent un lot de poteries comprenant plusieurs fois le même vase ou le même usage : le caractère individuel, personnel, du dépôt semble marqué.

La fonction primaire des pièces paraît respectée dans les dépôts funéraires : les dépôts alimentaires en vase se font plus systématiquement dans les plats et jattes à pâte

réfractaire. À Lavau, le gobelet de la tombe à inhumation 63 a été découvert en association avec une cuillère en os au niveau du bassin et de la main droite : ce vase à boire devait donc contenir un liquide qu'il était nécessaire de mélanger.

Pour ce qui concerne le corpus des récipients en verre des III^e et IV^e siècles, il se répartit selon deux catégories majeures : la toilette et la vaisselle de table (fig. 13 et 14). Cette dernière domine largement l'ensemble et répond aux catégories fonctionnelles connues pour le verre de cette époque : vaisselle à boire, vaisselle de présentation (pour les aliments solides), vaisselle à verser et vaisselle de stockage (pour les liquides). Pour chacune de ces catégories, on remarque une évolution aussi bien typologique que quantitative des formes au sein des inhumations.

Pour les sépultures du III^e siècle, la vaisselle à boire prédomine. Elle correspond essentiellement

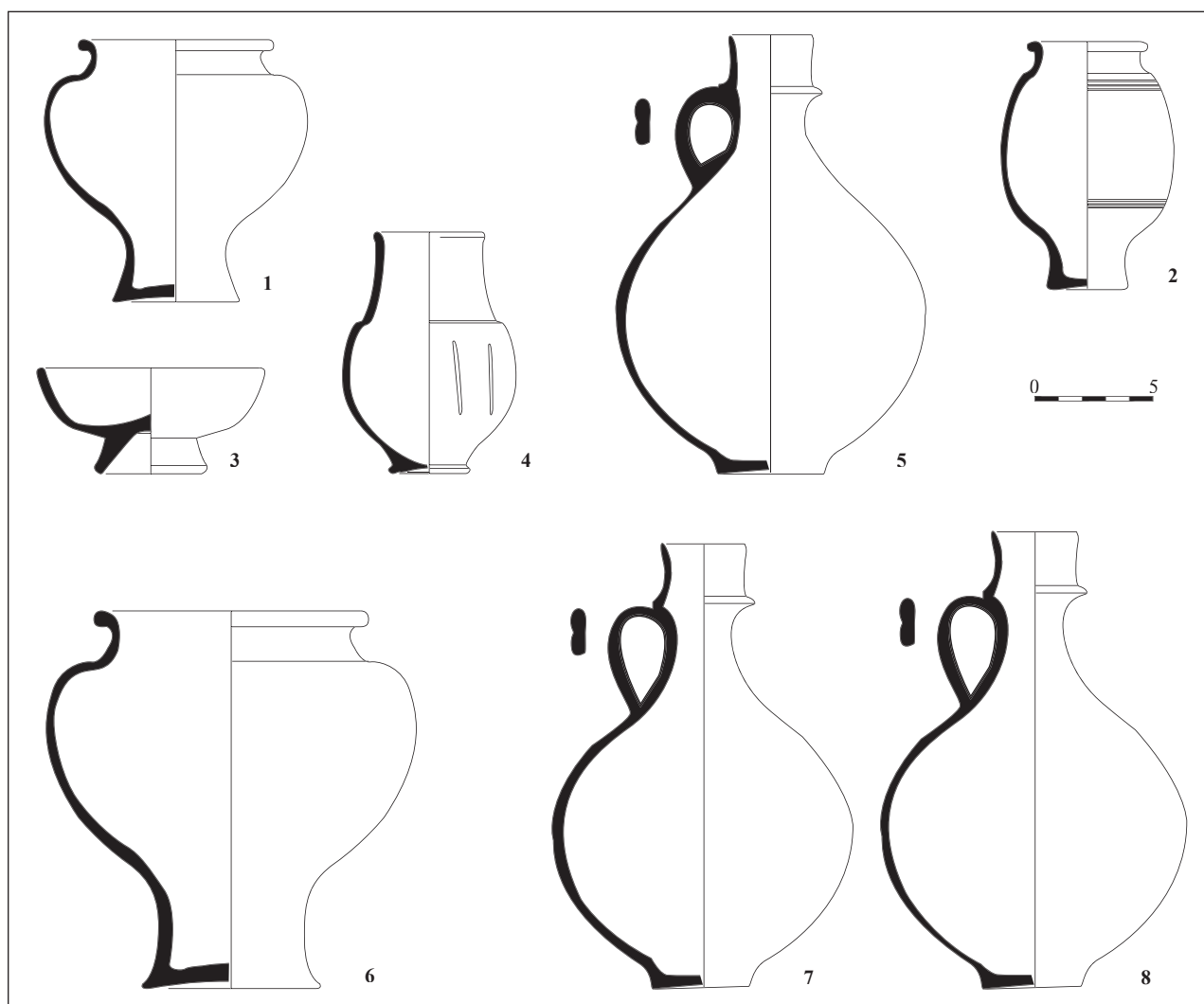


Fig. 12. Châlons-en-Champagne, DDE : exemple de mobiliers céramiques déposés dans les tombes à inhumation de l'Antiquité tardive 10, 26, 29, 32, 42 et 43 (IV^e siècle) d'après BONNABEL, 2001.

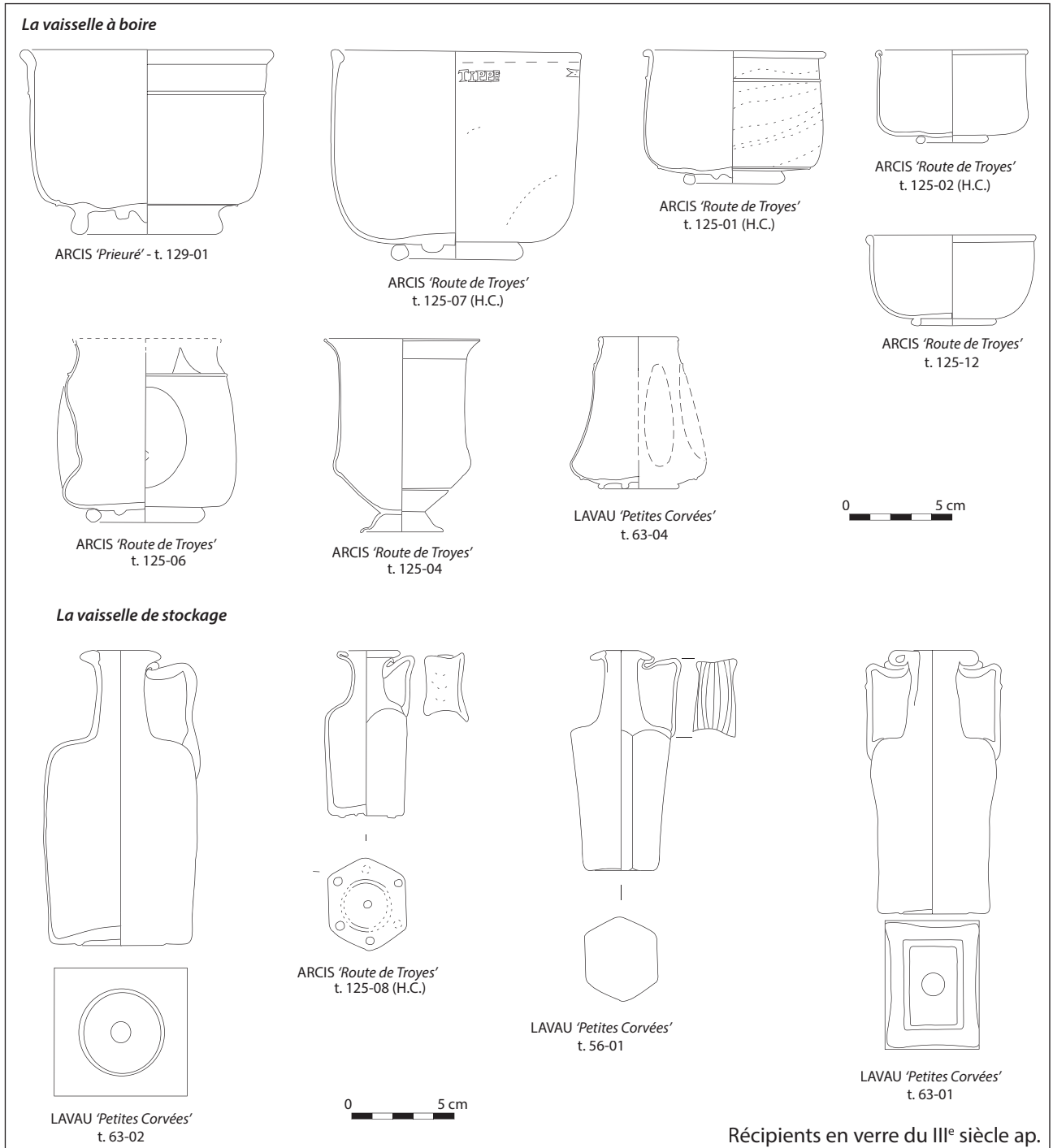


Fig. 13. Exemples de récipients en verre découverts dans les tombes du III^e siècle ap. J.-C.

à des gobelets cylindriques à pied annulaire et à des gobelets de formes variées (panse cylindrique, à carène, tronconique). Vient ensuite la vaisselle de stockage des liquides, correspondant aux bouteilles prismatiques, de section carrée, rectangulaire ou hexagonale. La vaisselle de présentation est moins présente et se répartit en coupes et assiettes. Enfin, la vaisselle à verser est anecdotique.

À la fin du III^e siècle-début du IV^e siècle, s'opère une rupture dans le recrutement des formes. Si les quatre catégories fonctionnelles sont toujours présentes, les formes au sein de chacune d'elles changent. Par rapport au III^e siècle, le rapport entre vaisselle à boire et vaisselle de stockage s'inverse. Si les bouteilles prismatiques dominent la catégorie, les flacons hexagonaux disparaissent au profit des barillets de grand gabarit.

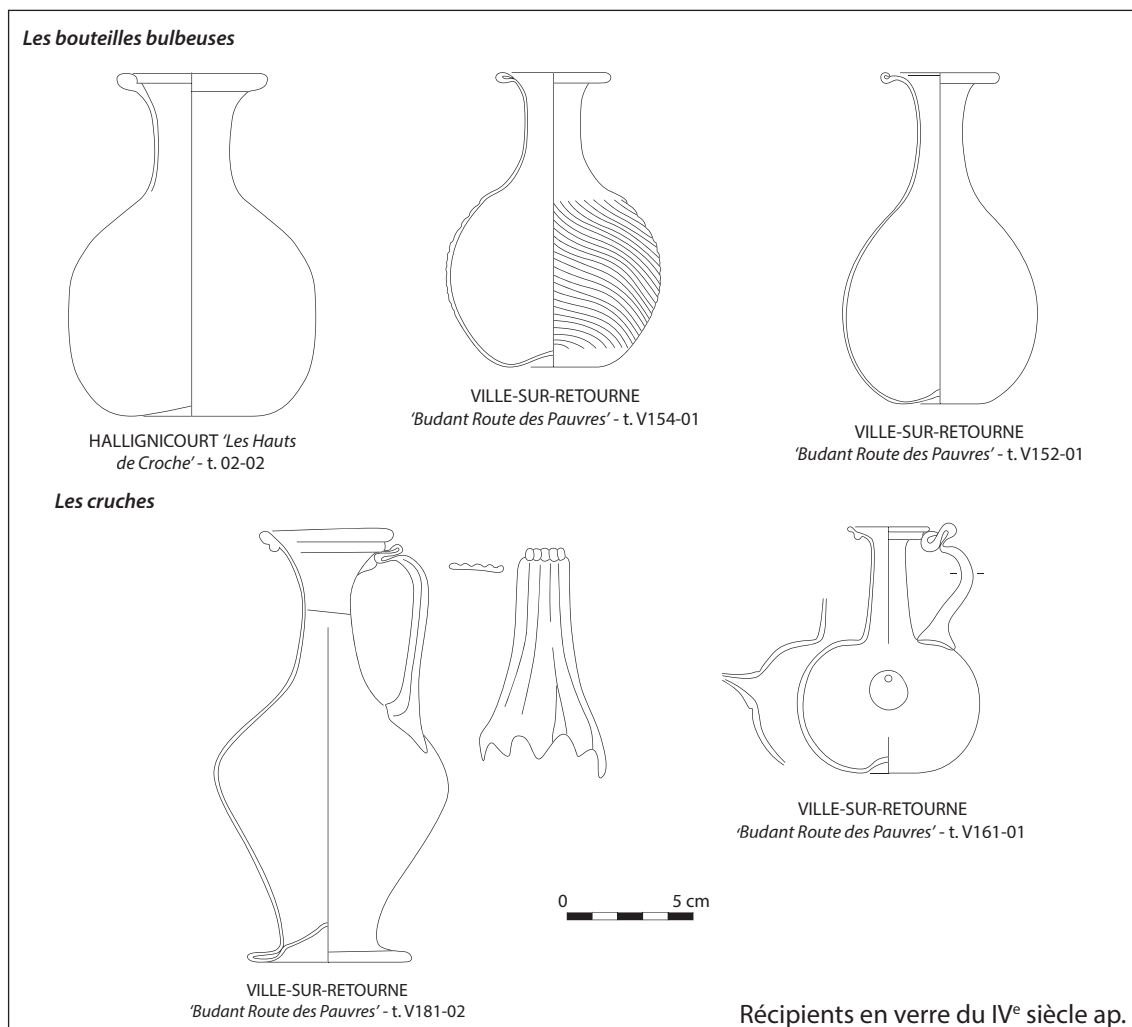


Fig. 14. Exemples de récipients en verre découverts dans les tombes du IV^e siècle ap. J.-C.

À ces contenants à liquides, on peut ajouter les éléments à verser, toujours en faible quantité (cruches tronconiques à anse en chaînette ou bouteilles bulbeuses et piriformes). Viennent ensuite les récipients de présentation des aliments solides. Les types ne varient guère mais le nombre de coupes augmente radicalement. La troisième catégorie représentée est celle de la vaisselle à boire (gobelets essentiellement).

Un réel changement s'opère au IV^e s. ap. J.-C. aussi bien dans la quantité de récipients dans la tombe que dans les formes (fig. 14). Si le nombre d'individus dans une même tombe diminue (on ne rencontre qu'un à deux récipients), la quantité de tombes contenant du verre augmente. Au sein des catégories, la vaisselle à boire redevient majoritaire et même quasiment exclusive. La vaisselle à verser reste constante et comprend les formes déjà aperçues à la fin du III^e siècle, soit les cruches tronconiques et les bouteilles bulbeuses ou sphériques. La vaisselle de présentation et les récipients de stockage disparaissent.

On remarque ainsi une évolution chronologique dans le recrutement des récipients en verre et dans leurs modes d'association au sein de la tombe. Les variations dans les pratiques funéraires induites par cette évolution du mode de sélection sont influencées par le développement exponentiel de ce matériau au IV^e siècle. L'augmentation de la production de récipients en verre permet la mise à disposition systématique de ce mobilier, aussi bien dans la vaisselle quotidienne que dans les offrandes funéraires.

Les assemblages de récipients en verre se simplifient et ne concernent plus que le « boire » et parfois la complémentarité entre verre et terre cuite peut être proposée : à Bercenay-en-Othe et Lavau, le mobilier céramique est une cruche et le récipient à boire en verre. Pourtant, sauf rare exception, l'examen des récipients au sein de la tombe montre plutôt l'accumulation des vases ou services : lorsque le mobilier céramique propose un assemblage à boire et verser complet, un lot similaire en verre lui est associé.

Si les inhumations des nécropoles des III^e et IV^e siècles ont livré du mobilier d'*instrumentum*, on ne constate pas de différences majeures concernant les domaines et catégories d'objets déposés par rapport aux nécropoles à incinérations et à inhumations du Haut-Empire : il s'agit toujours d'objets appartenant au défunt et qui le caractérisent. Cependant, la meilleure lisibilité de la position des objets dans les tombes et la multiplicité des nécropoles de cette période permettent de mieux cerner les gestes funéraires. On constate que la majorité des objets personnels du défunt sont placés en position fonctionnelle, c'est-à-dire qu'ils sont portés par le mort au moment de l'ensevelissement : voir des éléments de ceinture et des fibules trouvés en position anatomique, des bagues, bracelets et colliers encore en place autour des doigts, des bras ou des cous, ou de trois des sept épingle en os de la sépulture féminine 32ab de Lavau *Les petites Corvées*, retrouvées autour du crâne du défunt et qui devaient bien correspondre à des épingle à cheveux. Cependant, certains objets qualifiant le défunt peuvent être placés plus loin du corps sans que l'on puisse déterminer la raison qui a présidé à ce geste.

Si dans quelques cas, on ne peut exclure l'hypothèse que la position « non fonctionnelle » de certains objets soit liée à des phénomènes taphonomiques, d'autres objets personnels ont bel et bien été déposés volontairement plus loin du corps : c'est le cas notamment des autres épingle en os de la sépulture 32ab de Lavau, découvertes dans le dépôt situé à l'extérieur du cercueil, ce qui rappelle le cas des fibules de Mareuil-sur-Ay (QUENTON, FRANÇOIS, 1996).

La question des chaussures soulève des interrogations similaires. Les 106 chaussures attestées, souvent par paires, grâce à leurs clous en grand nombre au sein du mobilier découvert dans les sépultures du corpus, se divisent en deux groupes : celui de la tenue portée par le défunt⁶ et celui des offrandes. Lorsqu'elles sont portées par le défunt, les clous sont dispersés autour des pieds. Lorsqu'elles sont déposées en offrandes, les clous sont alors découverts à plat, généralement pointés vers le haut et forment, dans les cas les mieux conservés, le dessin des semelles (Arcis-sur-Aube 40 route de Troyes, Thillois, Châlons-en-Champagne, Lavau).

6. Il est évident que bon nombre de défunts, voire tous, portaient des chaussures ; cependant, toutes n'étaient pas cloutées et n'ont donc pas été conservées, ce qui fausse notre vision.

7. CONCLUSION : RUPTURE ET CONTINUITÉ

Le présent corpus illustre principalement des sites funéraires ruraux dont la forme la plus courante correspond à des noyaux isolés composés de quelques sépultures. Les petits modules (moins de dix tombes), les plus fréquents dans le corpus considéré, se retrouvent également pour la seconde moitié de l'Antiquité. En revanche, le modèle de lieux funéraires égrenés le long de voies de circulation est peu documenté pour l'ensemble de la période, alors que l'on sait par ailleurs que le phénomène est fréquent. De même, les tombes dites isolées ou celles trouvées hors espace funéraire communautaire, localisées au sein de lieux marginaux ou d'habitation, s'avèrent peu représentées au Haut-Empire et absentes au Bas-Empire. À nouveau, il est possible que les biais d'identification et de détection de structures aussi fugaces que des tombes isolées jouent un rôle dans ce constat. Toutefois, si pour la première moitié de l'Antiquité le doute est légitime, pour la seconde moitié la question se pose autrement. Dans quelle mesure, en effet, la tendance à disperser les tombes au sein des réseaux viaires ne s'estompe-t-elle pas au cours de l'Antiquité tardive, le modèle chrétien s'imposant doucement ?

Le critère de l'âge au décès semble, au Haut-Empire, un élément important qui conduit à la création d'espaces funéraires spécifiques dédiés aux enfants morts avant 6 mois-1 an. Le phénomène perdure au moins jusqu'au III^e s. L'intégration des tombes de sujets immatures à un espace funéraire consacré avant tout aux adultes devient de plus en plus fréquente avec le nombre d'années vécues par l'enfant. Il semblerait, d'après ce présent corpus, que le changement de statut se situe vers 10-14 ans, bien que quelques jeunes sujets de moins de 10 ans soient inhumés parmi les adultes.

Sur le plan de la composition des dépôts d'objets dans les tombes, le critère de l'âge semble moins influencer les gestes funéraires. L'assemblage de récipients à liquides et de récipients à solides, qu'ils soient en céramique et en verre, répond souvent aux besoins de sustentation du défunt dans l'au-delà et associe vaisselle à boire (gobelets, bols, vases) et vaisselle de présentation (plats, assiettes, jattes, coupes). Ce principe général est retranscrit dans les tombes d'enfants. Dans le détail, des nuances sont apportées par les objets d'*instrumentum*. La fonction apotropaïque (amulettes, clochettes ou pendentifs lunulaires) s'avère plus fréquemment attestée pour les enfants. En revanche, la déposition d'une monnaie semble être plutôt l'apanage des adultes. Le mobilier d'*instrumentum* déposé présente peu de différence par rapport aux nécropoles à

incinérations et à inhumations du Haut-Empire. Il s'agit toujours d'objets appartenant au défunt et souvent portés. Quelques exceptions notables concernent les épingles ou les chaussures en situation non fonctionnelle, voire surnuméraire.

Quant au genre, la qualité des données du corpus limite l'appréciation du *sex-ratio*. En revanche, la distribution topographique des défunts, globalement peu liée à ce critère, met en relief quelquefois des tombes féminines. À nouveau, du point de vue de la composition des assemblages de mobiliers, peu d'objets semblent emblématiques du genre. On notera, tout de même, pour ce qui relève du mobilier en verre, que les tombes masculines du III^e siècle. ap. J.-C. contiennent un peu plus de vaisselle à verser comme des bouteilles prismatiques ou des cruches de grand gabarit et de vaisselle à boire comme des gobelets cylindriques. Par ailleurs, les récipients présentent une différence dans la taille, notable pour les bouteilles prismatiques, ce qui suggère que la contenance, et par conséquent l'usage de l'objet, aurait un lien avec le genre.

Un autre constat porte sur le nombre important de sites qui attestent une continuité d'usage de lieux funéraires déjà fondés avant le III^e siècle après J.-C. et parfois existants bien avant le I^{er} siècle après J.-C. L'occupation s'effectue dans certains cas sans rupture identifiée ; les tombes de l'Antiquité tardive sont intégrées harmonieusement à l'espace funéraire déjà constitué. Quelquefois, on observe un hiatus chronologique. La réoccupation des lieux s'effectue avec des tombes à inhumation. À la fin du II^e siècle, le corpus que nous avons considéré ne montre plus de création de nécropoles composées exclusivement de tombes à crémation. Si le glissement d'une pratique à l'autre s'effectue bien au cours du II^e siècle, avec la disparition des nécropoles à incinération, la pratique elle-même perdure quelque peu, au plus tard jusqu'au IV^e, au sein des nécropoles associant les deux types de traitement du corps (incinération et inhumation) et qui, en général, fonctionnent plus longtemps.

De même, les traces de résidus de bûcher ou de mobiliers brûlés déversés dans les fossés d'enclos disparaissent au Bas-Empire. Le fossé d'enclos comme élément de délimitation semble par ailleurs un principe de moins en moins opérant à partir du III^e siècle.

La société du Haut-Empire semble se composer de communautés incinérantes, d'après la localisation des nécropoles à crémation, au-dessus de la Marne, tandis que d'autres communautés, situées dans l'Aube et au sud de la Marne, optent pour la pratique de l'inhumation. À ce premier constat, il convient d'apporter des nuances car ce travail montre que l'organisation des espaces funéraires est fortement conditionnée par une combinaison de critères : l'âge au décès et le traitement du cadavre, ce qui se traduit par la distribution des défunts d'une même communauté au sein du paysage agricole. Il existe en effet des lieux funéraires consacrés aux tombes à inhumation de jeunes enfants au Haut-Empire, le phénomène se poursuivant au III^e siècle alors que la pratique de l'inhumation s'est généralisée à tous. On constate que l'existence d'une nécropole à incinération ou à inhumation au Haut-Empire ne refléterait pas forcément l'ensemble des pratiques funéraires en vigueur au sein d'une communauté. Par ailleurs, l'abondance des nécropoles bi-rituelles, où se succèdent incinération et inhumation, témoigne également en faveur de situations moins contrastées. La mise en place d'un nouveau mode de traitement du corps au Bas-Empire n'engendre pas forcément de rupture avec les lieux funéraires créés auparavant. Se pose ainsi la question de l'articulation des traits culturels qui composent les systèmes funéraires au cours de l'Antiquité. Le traitement du corps ne semble pas un critère suffisamment discriminant pour que ces communautés ne partagent pas d'autres aspects du système funéraire. La continuité d'usage des lieux funéraires nous semble un exemple significatif en raison de ce qu'il implique pour la commémoration des défunts et les modalités d'occupation d'un terroir.

Afin de saisir les principes de l'organisation des espaces funéraires de la seconde partie de l'Antiquité dans toute leur complexité, il conviendrait de bénéficier des publications monographiques des sites sur lesquels se base ce travail. Ce premier panorama des comportements funéraires montre en effet que la question posée ici est à la croisée de multiples critères. D'autres, encore, que nous n'avons pas abordés ici, seraient à considérer, comme la qualité du dépôt de mobilier, la forme de la tombe et son architecture.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-COROMPT N., 2001, « Saint-Aubin 'la Bouillonnerie' », *Bull. scient. régional de Champagne-Ardenne 1999*, Min. de la Cult. et de la Com., p. 58-59.
- ACHARD-COROMPT N. *et alii*, 2006, *Bussy-Lettrée 'En Haut Les Gravelles - Site 24-25' Europort de Vatry, ZAC 2*, D.F.S. de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, St-Martin-sur-le-Pré.
- ACHARD-COROMPT N. *et alii*, 2009, *Recy 'déviation'*, Rapport de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- ACHARD-COROMPT N. *et alii*, 2011, *Bezannes 'secteur L'*, Rapport de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- ACHARD-COROMPT N. *et alii*, 2011, *Bezannes (Marne), ZAC 1, sites K et L, phase tramway : deux nécropoles et un habitat antiques en périphérie de Durocortorum*, Rapport de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- BAILLS-TALBI N., BLANCHARD P., 2006, « Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1^{er} Âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon, et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations », *in : Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre*, I, Tours, FERACF, p. 157-205 (29^{ème} suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*).
- BIENAIMÉ J., 1966, *Nécropole antique de 'La Perrière' à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Rapport sur les fouilles effectuées en 1966, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- BIENAIMÉ J., 1967, *Nécropole antique de 'La Perrière' à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Rapport sur les fouilles effectuées en 1967, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- BIENAIMÉ J., 1971, *Nécropole antique de 'La Perrière' à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Rapport sur les fouilles effectuées en 1971, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- BLAIZOT F., BONNET C., CASTEX D., DUDAY H., 2001, « Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône : les sites du Pillon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyrieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse) », *Gallia*, t. 58, p. 271-361.
- BLAIZOT F., ALIX G., FERBER E., 2003, « Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : étude de cas », *Bull. de la Soc. archéologique de Picardie* (en ligne), t. 15, fasc. 1-2.
- BONNABEL L., avec la coll. de KOEHLER A., MORIZE D., 2001, *La nécropole antique de Châlons-en-Champagne, à l'angle de la rue Thibault des murs et de la rue Alfred Neymarck*, Rapport de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- BONNABEL L., PARESYS C., MAILLY S., avec la coll. de KOEHLER A., MORIZE D., 2010, *La nécropole antique de Damery au lieu-dit 'La Terrière'*, Rapport de fouille, AFAN, S.R.A. Champagne-Ardenne, 64 p.
- CHAPON P., BUSSIÈRE J., DELATTRE L., FEUGÈRE M., RICHIER A., ROTH CONGÈS A., VILLEMUR I., 2004, « La nécropole de Vernègues (B.-du-Rh.) : deux ensembles funéraires du Haut-Empire à la périphérie d'une agglomération secondaire », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 37, p. 109-209.
- CHOSSENOT M., 1997, *Recherches sur La Tène moyenne et finale en Champagne : étude des processus de changement*, Reims, 407 p. (*Mémoires de la Soc. archéologique champenoise*, 12).
- CHOSSENOT M., 2004, « La Tène finale et la période gallo-romaine dans le département de la Marne », *in : CHOSSENOT R. dir., La Marne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 96-123 (*Carte archéologique de La Gaule*, 51-1).
- DEBORDE G., 1995, *Les fouilles archéologiques du site de la Porte de Chaillouet à Troyes (Aube)*, D.F.S. de fouille préventive, AFAN, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- DESBROSSE V., 2005, « Novy-Chevrières, Doux, Auboncourt-Vauzelles 'A.34, sites 1, 2, 3, 4, 8, 9, 13, 15 et 16' », *Bull. scient. régional de Champagne-Ardenne 2002*, Min. de la Cult. et de la Com., p. 36-37.
- DEGOBERTIÈRE S. *et alii*, 2008, *Saint-Parres-aux-Tertres 'Champ Reignes' (Aube)*, Rapport de fouilles, Inrap/ S.R.A. de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 451 p.
- DELOR-AHÙ A., LE GOFF A., POUGET N., 2008, « Pratiques funéraires et critères d'identification des structures : l'apport du traitement spatial des vestiges archéologiques : l'exemple de la nécropole de Saint-Memmie 'La Trussonnerie' (Marne) », *in : Actes du congrès de la SFECAG, L'Escalade-Empuries, 1^{er}-4 mai 2008*, Marseille, p. 349-360.
- DUGOIS F.†, inédit, *Plichancourt 'les Monts', campagne 1993-1994 (51)*, Rapport de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- DUROST R., LAPERLE G., 2003, *Prez 'les Effourneaux' (Ardennes)*, D.F.S., AFAN, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- DUTOO D., 1992, *Aube, Lavau 'Les petites Corvées', n° de site 10 191 003 : un enclos circulaire du Bronze final et un cimetière du Bas-Empire à Lavau*, Rapport de fouilles, AFAN, S.R.A. Champagne-Ardenne, 69 p., 22 fig., 77 pl.
- DUTOO D., CABART H., CHOSSENOT M., PARESYS C., 2009, « Étude de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube), lieu-dit 'Les petites Corvées', zone funéraire de la transition Âge du Bronze-Âge du Fer jusqu'au IV^e s. de notre ère », *Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 101, 4. Reims, S.A.C., p. 3-99.
- FLOUEST J.-L., LEPAGE L., 1976, *Le cimetière gallo-romain des 'Hauts de Croche' à Hallignicourt (Haute-Marne)*, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- FLOUEST J.-L., LEPAGE L., 1977, « Le cimetière gallo-romain des 'Hauts de Croche' à Hallignicourt », *Gallia*, t. 35-2, p. 414-415.

- FLOUEST J.-L., LEPAGE L., 1991, « Le cimetière gallo-romain des Hauts de Croche à Hallignicourt (Haute-Marne) », *Bull. de la Soc. des Lettres, Sciences, Arts et de l'Industrie de Saint-Dizier*, t. VII, p. 70-103.
- FOY D., NENNA M.-D., 2001, *Tout feu, tout sable : mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Aix-en-Provence, Edisud/Marseille, Musées de Marseille, 255 p.
- GAILLET Y., 1969, *Base Aérienne de Saint-Dizier Héricourt*, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- GAILLET Y., RICHARD L., 1970, *Nécropole antique de Saint-Dizier Héricourt (Haute-Marne), Travaux de sauvetage 1970*, Éléments du rapport des travaux, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- GESTREAU R., JEMIN R., 2009, *Arcis-sur-Aube 'Le Prieuré', 27 septembre-03 décembre 2004'*, Rapport de fouilles, Inrap GEN/ S.R.A. Champagne-Ardenne.
- GESTREAU R., JEMIN R., 2010, *Arcis-sur-Aube 'le Prieuré' : un ensemble funéraire et culturel gallo-romain*, Reims, S.A.C., 212 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 103, n° 2).
- GOUDIER C., 1969, *Chantier de fouilles archéologiques de Bercenay-en-Othe (Aube) Les Gros Poiriers, Campagne 1969*, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- GOUDIER C., 1971, *Chantier de fouilles archéologiques de Bercenay-en-Othe (Aube) Les Gros Poiriers, Campagne 1971*, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- GOUDINEAU C., 1991, « Conclusions », in : VIDAL M. dir. *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : France, Espagne, Italie, Afrique du Nord, Suisse, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Actes du colloque international de Toulouse-Montréjeau, 7-10 oct. 1987*, p. 243-257 (*Congrès archéologique de Gaule méridionale*, 4).
- GUILLIER G., 1991, *Une nécropole de La Tène II à Sommesous 'la Côte d'Orgeval'*, Rapport de fouilles, MCC, Circ. des Antiquités historiques de Champagne-Ardenne, Coord. archéologique – Autoroute A26 Châlons/Troyes, Soc. des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France, Soc. des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, AFAN, S.R.A. Champagne-Ardenne, 61 p., 93 fig., inédit.
- GUILLIER G., VILLES A., 1995, « Sommesous (Marne) 'la Côte d'Orgeval' », in : VILLES A. dir., « Les fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute A26 Châlons-sur-Marne-Troyes » (dossier), *Mémoires de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, t. CX, p. 67-72.
- KOEHLER A., BONNABEL L., 2004, *Caurel 'Le Puisard' 51 101 009, nécropole antique*, Rapport de fouille AFAN-Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, 2 vol., 219 p.
- LE GOFF I., ACHARD-COROMPT N., DESBROSSE V., FRIBOULET M., GARENAUX V., MOREAU C., PARESIS C., SAUREL M., VAUQUELIN E., VERBRUGGHE G., 2011, « Pratiques funéraires en Champagne-Ardenne à La Tène finale », in : BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. dir., *Gestes funéraires en Gaule au second Âge du Fer, Actes du 33^{ème} colloque AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, Besançon, Presses univ. de Franche-Comté, p. 163-187 (*A.L.U.B.*, 883 - Série *Environnement, sociétés et archéologie*, 14).
- LENOBLE M., 1987, *10 Barberey-Saint-Sulpice, rue du professeur Calmette*, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- MOREAU C., 2006, *Bussy-le-Château 'Bout des Forces' (51)*, D.F.S., TGV est – lot 23B, Inrap/ S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2 vol.
- PARESIS C., 1999, *La nécropole gallo-romaine de la Porte de Chaillouet à Troyes (Aube) : étude biologique, pratiques funéraires*, Mémoire de DEA d'anthropologie biologique, Univ. de Bordeaux I, Bordeaux, 70 p.
- PARESIS C., 2007, *Bourgogne (Marne) 'La Croix Gilles'*, R.F.O., St-Martin-sur-le-Pré, Inrap, S.R.A. de Chalons-en-Champagne, 65 p.
- PARESIS C., 2009, « Étude anthropologique de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube) », in : DUTOO D., CABART H., CHOSSENOT M., PARESIS C., « Étude de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube), lieu-dit 'les Petites Corvées', zone funéraire de la transition Âge du Bronze-Âge du Fer jusqu'au IV^e s. de notre ère », Reims, S.A.C., p. 91-99 (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 101, 4).
- PARESIS C., 2011, *Arcis-sur-Aube '40 Route de Troyes'*, Rapport de fouilles, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- PARESIS C., DELOR-AHU A., à paraître, « Les sujets morts avant un an : localisation des dépôts et pratiques funéraires à l'époque antique, en Champagne », in : *Rencontre autour des tout-petits, Actes des journées d'étude, 3-4 déc. 2009*, GAAF, Saint-Germain-en-Laye.
- PARESIS C., LE GOFF I., ACHARD-COROMPT N., DELOR-AHU A., FORT B., LOUIS A., CULOT S., BASSET G., MORIZE D., 2009, *Paysages funéraires : pratiques funéraires et sociétés à l'époque romaine en Champagne-Ardenne*, Rapport d'activités PAS 2009, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 113 p.
- QUENTON P., FRANÇOIS P., 1996, *Mareuil-sur-Ay, déviation RD9 RD1 (51 Marne)*, D.F.S., Afan, S.R.A. Champagne-Ardenne.
- ROUALET P., 1977, « Cimetières à incinération d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes) », *Mémoires de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sciences, et des Arts de la Marne*, t. XCII, p. 37-53.
- ROUALET P., 1978, « Cimetières à incinération d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes) 2^e partie », *Mémoires de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sciences, et des Arts de la Marne*, t. XCIII, p. 23-34.
- SÉGUIER J.-M. et alii, 2000, Contribution dans *Rapport annuel 2000 du PCR 'Dynamique d'occupation humaine de la Bassée et du confluent Seine-Yonne dans le contexte local et régional, à partir de 7000 avant notre ère'*, p. 159-161.
- STANIASZEK L., BAILLEUX G., 2004, *Thillois - RN 31 'le Coin du Pinson'*, Rapport de fouille, Inrap, S.R.A. Champagne-Ardenne.

STEAD I. M., FLOUEST J.-L., RIGBY V., 2007, *Iron age and roman burials in Champagne*, Oxford, Oxbow Books, 347 p.

VANPEENE N., 1993, *Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 101 p. (*Cahier archéologique*, 8).

VERBRUGGHE G., 2001, *Châlons-en-Champagne (Marne) '2 rue Galasse' : une occupation du début de notre ère et des sépultures tardives (iv^e s.) au nord-est de la ville*, Rapport d'une fouille menée en juin et juillet 1999, AFAN, S.R.A. Champagne-Ardenne.

VISMARA C., 1991, « L'apport des textes antiques », in : VIDAL M. dir., *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : France, Espagne, Italie, Afrique du Nord, Suisse, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne*, Actes du colloque international de Toulouse-Montréjeau, 7-10 oct. 1987, p. 107-147 (*Congrès archéologique de Gaule méridionale*, 4).

